

**STOP**  
**AU CAMBRIOLAGE !**

Besoin de Protéger  
vos Biens et de  
Sécuriser votre Famille

01 600 00 00



# LA SEMAINE AFRICAINNE



[www.lasemaineafricaine.net](http://www.lasemaineafricaine.net)

N° 3518 du Vendredi 7 Août 2015 - 63<sup>ème</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1.75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

10<sup>ème</sup> anniversaire du partenariat  
entre Caritas Congo et les Caritas  
d'Espagne

**Mgr Miguel Olaverri plaide  
pour la transparence dans  
la gestion des biens  
des malades**



Photo de famille à la fin de la conférence  
de presse. (P.13)

Cimaf (Ciments de l'Afrique)

**Isidore Mvouba  
satisfait de la  
construction de la  
cimenterie de Hinda**  
(P.3)

Gustave Ambendzé, Directeur  
général de la compagnie aérienne  
Equajet

**«Equajet assure des  
vols d'affaires 24  
heures sur 24»**



(P.10)

Congo - Guinée Equatoriale

**Denis Sassou-Nguesso a salué  
les efforts de développement  
en Guinée Equatoriale**

(P.3)

Guy-Brice Parfait Kolélas,  
secrétaire général du M.c.d.d.i. à R.f.i

**«Je suis  
inquiet,  
parce que  
je suis celui  
qui écoute  
ce qui se  
passe dans  
la rue»**

(P.6)



Pierre Ngolo, secrétaire  
général du P.c.t. à R.f.i

**«Le problème,  
c'est le  
problème de  
la démocratie  
congolaise  
qu'il faut  
consolider»**

(P.9)



René Serge Blanchard Oba, président du M.s.d

**«Je suis traqué parce que je me suis  
opposé au changement de la Constitution»**

(P.5)

Raymond Timothée Makitha,  
président du Furc

**«Nous devons toujours  
aller vers l'apaisement,  
la discussion  
civilisée»**

(P.19)

Vie politique

**Une nouvelle  
plateforme contre le  
changement de la  
Constitution: l'I.d.c**

(P.19)

**EDITORIAL**

**Oui,  
l'Afrique  
évolue!**

(P.3)



Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.  
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

**Séjournes à Pointe-Noire,  
sans dormir n'importe où !  
Choisissez  
OKEN PALACE HOTEL**



**POTENTIEL**  
**RESSOURCES HUMAINES**

Recrute pour une entreprise agroindustrielle opérant dans le département de la BOUENZA  
**DESSINATEUR BUREAU D'ETUDE - H/F**  
**REF: RP 004**

**Description du poste**

Rattaché (e) au Chef de Division, vous aurez pour rôle de : aux

- Etudier la conception de l'ensemble à partir des documents techniques, des plans, ou croquis fournis, des informations du chargé d'affaires et du client.
- Analyser les contraintes de toute nature pour le projet : techniques liées au local et aux matériaux réglementaires.
- Préciser les mesures, métrer
- Définir les matériaux, finitions, assemblages et pièces, réaliser les calculs nécessaires et les méthodes : procédés techniques, compétences et temps d'exécution, capacités machines, essais ou non, logistique.
- Proposer des améliorations pour gagner en délais et coût
- Avec le cahier des charges, inscrire les composantes et les caractéristiques du produit.
- Gérer les dossiers de fabrication : archiver, classer et tenir à jour les répertoires des documents


**Profil de candidat recherché**

- Homme ou femme titulaire d'un Bac + 3, en mécanique générale, électrotechnique ou conception
- Vous détenez une expérience d'au moins 2 ans à un poste similaire
- Vous maîtrisez les logiciels bureautiques (Pack Office), SolidWorks
- Vous êtes organisé(e) et méthodique, reconnu(e) pour votre capacité d'adaptation.
- Votre réactivité et implication garantissent le bon déroulement de votre activité

**Vous souhaitez candidater?**

Merci de postuler à l'offre  
(Lettre de motivation + curriculum vitae)  
avant le 10 Aout 2015 en écrivant à :

**POTENTIEL R.H.**  
E-mail : [recrutement@potentielrh.com](mailto:recrutement@potentielrh.com)  
<http://www.potentielrh.com>  
Tél : (242)05 553 16 86 / 06 677 31 26 / 04 422 80 24



**POTENTIEL**  
**RESSOURCES HUMAINES**

Recrute pour une entreprise agroindustrielle opérant dans le département de la BOUENZA  
**RESPONSABLE QUALITE - H/F**  
**REF: RP 001**

**Description du poste**

Rattaché (e) au Directeur de l'usine, vous aurez pour rôle de : aux

- Contribuer à la mise en place d'un système QHSE
- Respecter et veiller au respect des consignes de procédures de qualité et d'hygiène
- Participer aux audits clients
- Réaliser les audits internes et formaliser les apports d'audit
- Définition et suivi des plans d'actions suite aux audits clients.
- Effectuer les contrôles aléatoires sur les lignes de production
- Effectuer la revue de lot
- Gérer la libération des produits finis
- Enregistrer les fiches de non-conformité et en assurer le suivi
- Gérer les non conformités internes
- Gérer les réclamations clients
- Animer les réunions qualité, définir avec les personnes concernées les actions correctives et/ou préventives et les enregistrer
- Suivre le plan d'action qualité annuel


**Profil de candidat recherché**

- Homme ou femme de formation supérieure Bac + 5, spécialisation QHSE et/ou agro-alimentaire ou biologie.
- Vous détenez une expérience d'au moins 5 ans à un poste similaire ou dans le domaine agro-alimentaire.
- Vous justifiez d'une expérience dans la mise en place du système qualité et vous maîtrisez les systèmes ISO 9001 V2008, ISO 14001 V2004, ISO 22000, OHSAS 18001 V2007
- Vous maîtrisez les logiciels bureautiques (Excel, Powerpoint, Word)
- Vous êtes organisé(e) et méthodique, reconnu(e) pour votre capacité d'adaptation.
- Votre réactivité et implication garantissent le bon déroulement de votre activité

**Vous souhaitez candidater?**

Merci de postuler à l'offre  
(Lettre de motivation + curriculum vitae)  
avant le 10 Aout 2015 en écrivant à :

**POTENTIEL R.H.**  
E-mail : [recrutement@potentielrh.com](mailto:recrutement@potentielrh.com)  
<http://www.potentielrh.com>  
Tél : (242)05 553 16 86 / 06 677 31 26 / 04 422 80 24



**MAG.SYS**

Immeuble en face du hall des légumes Agri-Congo (derrière la fac de droit, à l'étage). Tél: 05 556 90 64 / 06 937 60 54

<p>Séminaires de formation en transit à Brazzaville et à Pointe-Noire (Durée: 2 semaines) L'environnement transit-le fret-les incoterms - la déclaration en douane - les régimes douaniers - le calcul de la valeur en douane - les droits et taxes - les régimes douaniers - la procédure de dédouanement.</p> <p><u>Brazzaville:</u> 16 Juillet 2015 Coût: 50.000Fr + 1 marker non permanent <u>Pointe- Noire:</u> 25 Août 2015 <u>Coût:</u> 65.000Fr + 1 marker non permanent Séminaires de formation en Logis-</p>	<p>tique à Brazzaville et à Pointe-Noire (Durée: 2 semaines) Approvisionnement-Gestion des stocks-Transport -Incoterms-Assurance</p> <p><u>Pointe- Noire:</u> 31 Juillet 2015; <u>Brazzaville:</u> 16 Sept. 2015 <u>Coût:</u> 50.000Fr + 1 M.</p> <p><u>MAG.SYS P/Noire:</u> Immeuble bat-services à 3 niveaux, situé à 80 m de la station à essence du pont fouks CNCS- MBOTA, en allant vers Mbota, là où se trouve le VIP "le Kremlin".</p>
--	--


**ANNONCE**

- Parcelle à vendre de 482<sup>m2</sup> avec un entrepôt, au quartier Roy, à Pointe-Noire.

**Dimensions de l'entrepôt:**

- Longueur: 20 mètres
- Largeur: 16 mètres
- Hauteur sous dalle: 3.75 mètres
- Entrepôt avec dalle permettant de construire en hauteur, avec un portail métallique coulissant.

**CONTACT: 05 524 02 92**



**POTENTIEL**  
**RESSOURCES HUMAINES**

Recrute pour une entreprise agroindustrielle opérant dans le département de la BOUENZA  
**RESPONSABLE TRAVAUX NEUFS - H/F**  
**REF: RP 002**

**Description du poste**

Rattaché (e) au Directeur des projets, vous aurez pour rôle de : aux

- Etre associé aux études préliminaires des travaux neufs réalisées dans l'entreprise
- Projet de télégestion d'équipements industriels, de télésurveillance d'installations sensibles
- Mise en place de systèmes GPS
- Assister le service régulation pour les nouveaux projets
- Rédiger des cahiers de charges pour les dossiers d'appel d'offre des travaux à sous-traiter
- Participer à l'élaboration des budgets d'investissement
- Assurer sous la responsabilité de la direction des projets la coordination et le suivi de la réalisation des travaux neufs en appréciant la conformité des réalisations au regard du cahier des charges.
- Participer à l'élaboration des commandes, principalement sur les projets d'investissements ou des modifications
- Avec le service QHSE, veiller au respect des conditions de sécurité des agents du service, par le port des EPI, par le respect et l'amélioration des protections des machines et des consignes
- Participer à la traçabilité des actions menées lors de la réalisation des travaux neufs

**Profil de candidat recherché**

- Homme ou femme, titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou équivalent en informatique industriel, Electrotechnique ou Electronique
- Vous maîtrisez les logiciels bureautiques (Excel, Powerpoint, Word) et la connaissance en CAO et SIG serait un plus.
- Vous êtes organisé(e) et méthodique, reconnu(e) pour votre capacité d'adaptation.
- Votre réactivité et implication garantissent le bon déroulement de votre activité

**Vous souhaitez candidater?**

Merci de postuler à l'offre  
(Lettre de motivation + curriculum vitae)  
avant le 10 Aout 2015 en écrivant à :

**POTENTIEL R.H.**  
E-mail : [recrutement@potentielrh.com](mailto:recrutement@potentielrh.com)  
<http://www.potentielrh.com>  
Tél : (242)05 553 16 86 / 06 677 31 26 / 04 422 80 24

Congo - Guinée Equatoriale

## Denis Sassou-Nguesso a salué les efforts de développement en Guinée Equatoriale

Le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, est rentré à Brazzaville, le mardi 4 août 2015, en début d'après-midi, de retour de Djibloho, en Guinée Equatoriale, où il a pris part aux festivités marquant le 36<sup>e</sup> anniversaire de l'accession au pouvoir du président Théodoro Obiang Nguema Mbasogo. Lundi 3 août, il a assisté, en compagnie de son épouse, Mme Antoinette, au grand défilé militaire et populaire, en présence de plusieurs invités de marque du président équato-guinéen, notamment les présidents de Guinée-Conakry, Alpha Condé, de Sao-Tomé et Principe, Manuel Pinto Da Costa, du Togo, Faure Gnassingbé, de la présidente de transition de la RCA, Cathérine Samba Panza, et le président béninois, Thomas Boni Yayi.

Ce que les Equato-guinéens appellent le «coup de la liberté» ou de la «libération» eut lieu, le 3 août 1979, date à laquelle le président Theodoro Obiang Nguema Mbasogo prit les commandes de son pays. La particularité de la fête nationale équato-guinéenne, elle s'est déroulée, cette année, dans la ville qui l'a accueillie. Djibloho est, en effet, une nouvelle ville futuriste fondée par le président Obiang-Nguema. Avant de quitter la Guinée Equatoriale, le président Denis Sassou-Nguesso a accordé une interview conjointe avec son homologue équato-guinéen, Théodoro Obiang Nguema Mbasogo, à l'aéroport de Mongomo, le 4 août dernier. Répondant le premier aux questions des journalistes, le président Obiang-Ngu-

ma Mbasogo a invité son peuple, en particulier, et les Africains, en général, à ne pas se prêter à ce que disent «les médias, O.n.g.s et autres groupes étrangers qui sont contre les Africains». «Nous avons l'obligation de travailler pour notre pays. Nous avons l'obligation de changer notre pays», a assuré le président équato-guinéen. Il a attribué le succès de la fête nationale à la solidarité qui existe entre le peuple équato-guinéen et a souhaité que cette solidarité soit aussi forte entre les pays africains. «Je demande que la même solidarité soit aussi entre les pays africains», a-t-il conclu. A la presse qui a demandé son appréciation sur la mobilisation et l'adhésion de la population au défilé du 3 août, le chef de l'Etat congolais a, quant à lui, souligné l'importance de l'harmo-



Denis Sassou-Nguesso et Théodoro Obiang Nguema Mbasogo.

nie de l'action des gouvernants avec les aspirations du peuple. Il est important que «les dirigeants agissent en harmonie avec leurs peuples et pour les intérêts de leurs peuples», a affirmé Denis Sassou-Nguesso. Le chef de l'Etat congolais a salué la réalisation des grandes infrastructures de base construites pour l'avenir de la Guinée-Equatoriale, le travail de son homologue, caractérisé, notamment par des autoroutes, des aéroports, des ports et lignes de transport d'énergie. Selon Denis Sassou-Nguesso, ces réalisations sont de bons signes pour l'avenir de ce pays et de son peuple. Il a, de fait, loué les «grands efforts» fournis pas son frère, au cours de ces dernières décennies. Car, la «Guinée Equatoriale est partie presque de zéro, au moment où le président Obiang-Nguema est arrivé aux affaires, en 1979. Tout le monde le sait», a rappelé Denis Sassou-Nguesso. Pour le chef de l'Etat congolais, les grandes avancées

constatées dans le pays sont la preuve que la Guinée-Equatoriale va, progressivement, accomplir son programme d'émergence, parce que le pays regorge de potentialités, pas seulement de ressources naturelles, mais aussi sa jeunesse qui est apte et vivante. Pendant sa visite de travail à Djibloho, le président Sassou-Nguesso a visité Universités et Instituts de technologie en construction dans la nouvelle ville. L'accent mis sur les infrastructures académiques est, selon lui, un bon signe, parce qu'il faut, dit-il, accorder une grande importance à la formation des hommes compétents sur tous les plans. On ne peut pas parler d'émergence sans la formation des hommes, a-t-il déclaré, avant de féliciter celui qu'il a appelé «mon frère et ami», le président Obiang-Nguema, pour les efforts de développement de son pays.

Sylvain BAKANAWA

Cimaf (Ciments de l'Afrique)

## Isidore Mvouba satisfait de la construction de la cimenterie de Hinda

Le ministre d'Etat Isidore Mvouba, ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé, a entrepris, au courant de la dernière semaine du mois de juillet 2015, une visite de travail à la cimenterie Cimaf (Ciments de l'Afrique), en construction à Hinda, dans le département du Kouilou. Sur ce vaste chantier où un ouvrage de haute facture est sorti de terre, le ministre d'Etat Isidore Mvouba était émerveillé par le travail de qualité que réalisent à la chaîne, les ouvriers marocains et congolais. Au terme de sa visite, il a félicité les responsables de Cimaf-Congo, «d'avoir tenu un pari qui n'était pas gagné d'avance». «Voir près de 800 Congolais travaillant en harmonie sur ce chantier avec les amis marocains constitue déjà, pour nous, un véritable motif de satisfaction», a-t-il ajouté.

Dix-sept mois après le lancement des travaux de construction de la nouvelle cimenterie Cimaf, par le président Denis Sassou-Nguesso, le patron du département industriel a tenu à visiter le site, pour constater, de visu, l'état d'avancement des travaux. Prévu, selon les initiateurs du projet Cimaf, pour une durée de dix-huit mois, ces travaux vont vers la fin. Présentant la cimenterie en construction au ministre d'Etat Isidore Mvouba, Omar Mehdioui, directeur technique de Cimaf, a fait savoir que l'exécution des travaux s'effectue normalement. Au niveau administratif, par exemple, les questions liées à l'autorisation industrielle, à la convention d'établissement ont été réglées. Les travaux d'ingénierie, quant à eux, connaissent un avancement significatif. Les travaux restants concernent la fabrication des équipements ainsi que quelques petits travaux

de construction. Le montage de la charpente des silos est réalisé à 75%; celui de la ligne de convoyage des matériaux et du hangar à clinker à 80%, tandis que le montage du broyeur est réalisé à 100%. Dans le même registre, il faut ajouter le montage des trémies complètement terminé, idem pour les travaux du bâtiment d'électricité. Les ouvriers s'attaquent, maintenant, aux fondations du bâtiment qui va servir de magasin. La cimenterie de Hinda répond à la volonté du président de la République, Denis Sassou-Nguesso, et de son gouvernement, d'améliorer le cadre de vie et l'habitat des populations et de créer les conditions favorables à l'emploi des jeunes. Fruit de la coopération entre le Congo et le Maroc, Cimaf-Congo va, au terme des travaux de construction de son usine de cimenterie à Hinda, générer plus de deux cents emplois directs, sans compter les nombreux em-



Isidore Mvouba (au milieu), pendant la visite.

ploi indirects que cette usine va drainer. Implantée sur une superficie de 25 hectares, Cimaf Congo entend produire, dans un premier temps, 800 mille tonnes de ciment. Une année plus tard, cette production atteindra le cap d'un million de tonnes par an. C'est précisément le 23 mars 2014 que le président de la République procédait à la pose de la première pierre pour la construction d'une nouvelle cimenterie à Hinda, dans le département du Kouilou. Il faut dire que l'idée d'une cimenterie à Hinda était, pour beaucoup de compatriotes, chimérique. Aujourd'hui, l'avancée vertigineuse des travaux de construction de cette cimenterie est un exemple patent que l'industrialisation du Congo n'est pas un vain mot. D'ailleurs, «Cimaf Congo sera la seule cimenterie au Congo à pouvoir

produire suivant la norme européenne Cem», a fait savoir Walid Rhannou, directeur général de Cimaf-Congo. «Cette norme donne au client le droit à un produit de qualité», a-t-il ajouté. En effet, les premiers sacs de ciment de haute qualité, produits par Cimaf-Congo, suivant les normes internationales, pourraient être mis sur le marché, avant la fin de cette année. Cimaf-Congo, qui s'est implanté à Hinda, est une filiale du groupe marocain Addoha, spécialisé dans la promotion immobilière. Déjà présent dans plusieurs pays africains (Côte d'Ivoire, Guinée, Cameroun, Burkina-Faso, Gabon et Niger), Cimaf qui ajoute à sa liste le Congo y a réalisé par ce projet de cimenterie un investissement de plus de 30 millions d'euros (20 milliards de francs Cfa).

Joël NSONI

## EDITORIAL

### Oui, l'Afrique évolue!

S'il n'y avait que la démocratie, il ne fait l'ombre d'aucun doute que tout démocrate se penchant au sérieux n'aurait pas d'autre choix que de soutenir le respect de l'ordre constitutionnel et que l'évolution des institutions ne s'envisagerait que suivant la révision constitutionnelle.

En démocratie, chaque peuple creuse sa tradition démocratique. Héritier, comme ses compatriotes de plus de près de deux cent quarante ans de tradition démocratique, le président américain, Barack Obama, nous a livré, à la tribune de l'Union africaine, à Addis-Abeba (Ethiopie), mardi 28 juillet 2015, un discours qui vient comme un levain nourrissant de valeurs la démocratie africaine, pour la faire grandir, même si certains aspects de ce discours suscitent des critiques.

S'il n'y avait qu'à appliquer la règle du jeu démocratique, pour que tout aille pour le meilleur des mondes sur le continent, on n'en serait peut-être pas là à encourager la démocratie, un système de gestion publique dont les principes sont bien connus.

Malheureusement, il y a la pratique. Entre le discours et la pratique, il y a un fossé qui varie suivant les contextes. En effet, le drame, en Afrique, ce n'est pas seulement les chefs d'Etat en fonction qui ne veulent pas quitter, en usant des artifices constitutionnels, pour se maintenir au pouvoir. Le drame de la démocratie, en Afrique, c'est aussi que, ceux qui les combattent et qui veulent les remplacer, nourrissent les mêmes idées de s'accaparer du pouvoir, pour y demeurer, à leur guise. Bref, les démocrates d'aujourd'hui sont, souvent, de potentiels tyrans de demain. On ne le dira jamais assez, entre la défense des valeurs démocratiques que les acteurs politiques mènent durant leur vie à l'opposition et ce qu'ils mettent en pratique, une fois au pouvoir, il y a des retournements que seule la naïveté des peuples africains tolère.

La démocratie n'est pas qu'une règle de jeu ou qu'un ensemble de principes, elle est aussi et surtout une culture, une pratique de la loi appelée à s'enraciner dans une société où les membres partagent les mêmes valeurs, comme la primauté du droit. Une culture, disons-nous. Et une culture ne s'apprend pas seulement, elle se vit, elle se pratique. Ce n'est, malheureusement, pas le cas, par exemple, dans les partis politiques où les présidents-fondateurs ont des mandats à vie. De telle sorte qu'obnubilés par cette culture, ils peuvent en reproduire les schémas, une fois au pouvoir. Quoiqu'il en soit, l'Afrique n'a pas de choix. En s'engageant dans la voie de la démocratie, son élite politico-intellectuelle est obligée de se faire hara-kiri, pour y avancer. A pas forcés, sous la pression de la rue et de la communauté internationale, souvent. Hier, cet apprentissage a été à l'origine de conflits sanglants dans certains pays, comme le Congo. Aujourd'hui, il faut espérer que les acteurs politiques et leurs thuriféraires savent les limites à ne jamais dépasser dans la confrontation démocratique.

Certains pays ont déjà une tradition d'alternance démocratique au pouvoir. D'autres ont encore du mal à y parvenir, pour des causes qui leur sont propres. Mais, la démocratie finira toujours par s'enraciner dans nos sociétés africaines, au fil des générations, suivant des expériences parfois douloureuses qu'elle produit. C'est là où il faut féliciter le président américain, pour son optimisme: «Alors que l'Afrique change, j'ai appelé le monde à changer son regard sur l'Afrique (...) Après un demi-siècle d'indépendances, il est plus que temps d'abandonner les vieux stéréotypes d'une Afrique enlisée pour toujours dans la pauvreté et les conflits».

Joachim MBANZA

### Rectificatif

Dans notre parution n° 3516 du vendredi 31 juillet 2015, à propos de l'article intitulé: «Un nouveau bataillon congolais envoyé à Bangui dans le cadre de la Minusca», publié à la page 3, nous avons écrit que «le bataillon congolais s'est donc envolé, mercredi 7 juillet, pour la RCA, à bord d'un avion russe, mis à la disposition de l'opération par la Minusca». Lire plutôt que «le Bataillon congolais, s'est donc envolé, mercredi 7 juillet, pour la RCA, à bord d'un avion congolais de fabrication russe, IL 76». Toutes nos excuses aux autorités en charge de la défense nationale pour le désagrément causé.

Le Centre culturel russe de Brazzaville, Le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire et le groupe des Universités d'Etat russes - membres de l'association RACUS vous invitent aux

# salons éducatifs «ETUDIER EN RUSSIE-2015»

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE



**les 13-14 août à 10 heures  
à Pointe-Noire**

**Adresse:**  
B.P. 5363 Pointe-Noire,  
Avenue Moe Telli, Centre - ville,  
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)  
Tel: +242 055005560; 044806918

**à Brazzaville**

**Adresse:**  
Centre culturel russe de Brazzaville,  
Avenue Amilcar Cabral  
(à côté de Casino, ex-Score)  
Centre-ville, Brazzaville, B.P. : 2021  
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95  
E-mail: racuscongo@yahoo.fr

**LES INSCRIPTIONS  
SONT OUVERTES!**

Frais d'études et d'hébergement:  
**de 2000 à 3500**  
dollars américains par an

plus de 20 meilleures universités  
et plus de 500 filières médicales,  
techniques, économiques et humaines.

Pétrole et gaz; Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Sciences économiques; Management; Logistique; Finance et crédit; Banque; Comptabilité et audit; Electrotechnique; Télécommunications; Mécanique; Radiophysique et électronique; Architecture; Génie civil; Informatique; Droit; Relations internationales; Journalisme; Sciences politiques; Sciences sociales; Ecologie; Agriculture; Chimie; Biologie etc.

**WWW.EDURUSSIA.RU**

## Dédicace de l'avenue Dr Hyacinthe Jean-Marie Samba-Dehlot



En hommage au docteur Hyacinthe Jean-Marie Samba-Dehlot, la cérémonie officielle de dédicace de l'avenue éponyme aura lieu, le samedi 8 août 2015, à côté du Centre hospitalier de Makélékélé (arrondissement 1 de Brazzaville).

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,  
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison,  
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville  
B.P.: 1431; Tél.: 22 294.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64/République du Congo

### INSERTION LEGALE «PRODWARE WEST, EAST AND CENTRAL AFRICA» En sigle «PRODWARE WECA»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Au capital social de: 10 000 000 F. CFA  
Siège social: Cocody 2 Plateaux, Rue k 31, B.P: 758, Abijan, Côte d'Ivoire  
Siège de la succursale: Boulevard Marien NGOUABI,  
Immeuble SCI Les Cocotiers 1er étage, B.P: 4905  
RCCM/CG/PNR/12 B 327/Pointe-Noire - République du Congo

### FERMETURE DE LA SUCCURSALE SUIVIE DE SA RADIATION

Suivant Procès-verbal de délibérations du Conseil d'Administration de la société «PRODWARE WEST, EAST AND CENTRAL AFRICA» SA, en date du 10 juillet 2015, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 22 juillet 2015; enregistré à Pointe-Noire, le 22 juillet 2015, folio 127/29, n° 5484; il a été procédé à la fermeture de la succursale de la société «PRODWARE WEST, EAST AND CENTRAL AFRICA» SA au Congo.

Ladite succursale a été radiée au RCCM du Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 23 juillet 2015.

Mention des présentes est consentie partout où besoin sera.

Fait à Pointe-Noire, le 27 juillet 2015.

Pour avis,

**Maître Christèle Elianne  
BOUANGA-GNANGAISE, Notaire**

## APPEL D'OFFRES

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Brazzaville recherche des entreprises ayant la capacité de faire des travaux de réparations et maintenances des piscines. Réparations comprenant la plomberie, le carrelage, et tous travaux annexes.

Si votre entreprise a une expérience dans ce domaine, veuillez nous envoyer vos références ainsi que vos contacts par

courriel à l'adresse suivante: BrazzavilleProcurement@state.gov ou à l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique par courrier adressé au service des approvisionnements.

Pour tous compléments d'information, veuillez demander le service des approvisionnements de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique au numéro suivant: 06 612 2000.

## TROC OU ECHANGE DE PARCELLE ENTRE POINTE-NOIRE ET BRAZZAVILLE

Nous échangeons notre parcelle (400m<sup>2</sup>) avec maison moderne située à Pointe Noire contre une parcelle avec maison située à Brazzaville. La maison de Pointe Noire comprend: 03, chambres climatisées 02 douches équipées, salon+salle à manger, parcelle bien clôturée avec portail.



Nous contacter au 055556684 ou par email: pikapaul2@gmail.com



**CAPPED**

Centre de Participation et de Promotion des Entreprises et leur Développement



Le Financier solidaire

Etablissement de microfinance de 1ère catégorie

## La Finance solidaire

### Notre métier

Appui financier  
aux initiatives  
économiques par

- La gestion de l'épargne
- l'octroi des microcrédits solidaires
- Le Financement des entreprises
- Les travaux de banque sociale et microfinance (Prêt à l'habitat et microfinance)

### Contacts

- Branche Pointe-Noire :**
- 101, rue de la République, quartier PNR - BP : 4974  
Tél. : 04 421 09 43 / 04 421 09 00 ; Email : appui@cappec.org ; Site web : www.appui-cd-cc
- Branche Abidjan :**
- Avenue 125-01 : 201, avenue de l'Indépendance ; Tél. : 09 054 06 95 / 04 420 98 29 ; Email : appui@cappec.org
  - Avenue Jean Félix du Grand Marché : 09, rue Raymond Poincaré ; Tél. : 09 000 70 39 / 04 421 15 39 ; Email : appui@cappec.org
- Branche Kinshasa :**
- 17, rue de la République, quartier PNR - BP : 4974 ; Tél. : 04 421 09 43 / 04 421 09 00 ; cappec@cappec.org
- Branche Brazzaville :**
- 14, rue de la République, quartier PNR - BP : 4974 ; Tél. : 04 421 09 43 / 04 421 09 00 ; Email : cappec@cappec.org

### Partenaires



Congo - Angola

## Le gisement pétrolier commun, Lianzi, produira sa première huile dès octobre 2015

Le comité d'initiation, organe inter-étatique entre le Congo et l'Angola du projet Lianzi développement, a tenu, vendredi 31 juillet 2015, sa 24<sup>e</sup> réunion à l'hôtel Ledger Plaza Maya-Maya, à Brazzaville, sous la direction bilatérale de José-Maria Botelho De Vasconcelos, ministre angolais du pétrole et André-Raphaël Loemba, ministre des hydrocarbures. Cette réunion a permis la mise à jour des activités relatives à l'exécution du projet Lianzi développement. Au regard des conclusions, la première extraction est prévue pour le quatrième trimestre 2015.

Les affirmations données au cours de la 24<sup>e</sup> réunion du comité d'initiation confirment que la *first oil* (première huile de pétrole brut) du gisement pétrolier Lianzi est prévue pour la fin du mois d'octobre 2015. L'exécution du programme étant en cours, l'avancement du projet est à 65%. La préparation a atteint 80% d'installation. Le projet est entré dans sa phase opérationnelle. Les activités retardées en 2014 seront incluses dans le programme 2015.

Le gisement Lianzi a connu une longue histoire. Les analyses des données géologiques et géophysiques des prospections en haute-mer dans la zone située dans la frontière commune entre l'Angola et le Congo ont montré que les deux côtés de cette frontière appartiennent à la même structure géologique. Pour exploiter ce gisement, les deux pays ainsi que les différents groupes contracteurs ont signé un protocole d'accord, le 10 septembre 2001. Le 25 août 2005, la société Chevron Overseas Limited (Congo) avait dévoilé que les réserves sont, provisoirement, estimées à environ 63 millions de barils et que les travaux de recherche étaient toujours en

cours. Le 9 janvier 2006, il y a eu l'approbation, par les gouvernements des deux pays, de la zone de développement de ce gisement appelé Lianzi. En juillet 2012, après l'approbation de la décision finale d'investissement, Chevron Overseas a engagé les travaux de développement qui aboutiront à la production de la première huile, à la fin du mois d'octobre 2015.

Prenant ses fonctions à la présidence tournante du comité d'initiation, José Maria Botelho De Vasconcelos a déclaré que l'exploitation commune de ce gisement est un bel exemple dans le golfe de Guinée. «*La première huile sera répartie entre le groupe contracteur et les Etats. Selon le protocole qui existe, cette répartition sera la première. Au regard des dispositions établies, pour la part réservée aux Etats, il y aura 50% pour l'Angola et 50% pour le Congo*», a-t-il précisé.

A son tour, André Raphaël Loemba a dégagé son appréciation sur les résultats obtenus. «*Vous savez que le Congo et l'Angola ont résolu, après les activités de recherche menées par les différentes sociétés, d'unir leurs efforts pour exploiter, ensemble, le gisement*



Les deux ministres encadrés par les experts.



Pendant la réunion.

*pétrolier dénommé: Lianzi. Pour cette mise en œuvre, il a fallu beaucoup de travail. Le travail a commencé depuis 2002. Et depuis 2002, nous avons eu beaucoup de réunions de concertation entre les deux Etats. A l'issue de la 24<sup>e</sup> réunion du comité, nous passons à la first-oil,*

*c'est-à-dire après le travail réalisé par les différents techniciens, nous allons commencer à produire. Donc, la first-oil, c'est la première goutte d'huile qui va sortir,* a-t-il déclaré.

Philippe BANZ

## René Serge Blanchard Oba, président du M.s.d

### «Je suis traqué parce que je me suis opposé au changement de la Constitution»

Le président du M.s.d (Mouvement pour la solidarité et le développement), parti situé, actuellement, à l'opposition, René Serge Blanchard Oba, a animé mardi 4 août 2015, dans la salle de conférences Abbé Louis Badila, au siège du journal La Semaine Africaine, à Brazzaville, une conférence de presse consécutive à son interdiction de sortie du territoire national, lundi 3 août 2015, alors qu'il voulait se rendre à Paris (France), pour un contrôle médical. Etonné par cette interdiction, il en établit le rapport avec ses dernières prises de positions sur la question du changement de la Constitution du 20 janvier 2002, et le fait, selon lui, d'un zèle à un certain niveau qu'il ne saurait situer. Mais le président du M.s.d brandit l'article 16 de la Constitution qui confère aux citoyens, le droit de circuler librement sur le territoire national d'en sortir et d'y revenir.



René Serge Blanchard Oba.

A cette conférence, on notait la présence de quelques responsables des partis de l'opposition. René Serge Blanchard Oba a organisé cette conférence de presse, pour informer l'opinion nationale et internationale sur cette «*fâcheuse anicroche*» qu'il a connue, lundi 3 août 2015, à l'aéroport international Maya-Maya, à Brazzaville. Dans la matinée, son service du protocole a informé et obtenu du cabinet du chef de l'Etat des assurances verbales lui permettant de se rendre à Paris (France), pour des soins médicaux. Mais, lors des formalités de police par le protocole national et son garde du corps,

le soir, à l'aéroport, l'officier de service leur a signifié, verbalement, l'interdiction de quitter le territoire national, «*arguant que c'est sur instructions personnelles du chef de l'Etat*». Le passeport diplomatique a été retiré, «*afin de le remettre à Monsieur le directeur général de la surveillance du territoire*». Le président du M.s.d, qui a été le porte-parole du dialogue alternatif organisé par l'opposition, a rappelé qu'il fut victime d'un accident de circulation, il y a de cela quelques temps. «*Cet accident était tellement sérieux que j'ai été évacué sanitaire en France. Je suis porteur d'un clou de 50 cm au fémur*

*gauche. A cette date, je suis attendu en France, par mon médecin, pour un contrôle et suite à donner aux soins inhérents*», a-t-il expliqué. Il est étonné de constater qu'il est interdit de quitter le territoire national. «*Le lien, pour moi, est évident. Il établit le rapport avec mes dernières prises de positions sur la question du changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Cette interdiction est, sûrement, le fait d'un zèle à un certain niveau que je ne saurais situer*», a-t-il dit. Mais, il exclut qu'il s'agit d'une décision du président de la République dont il connaît l'attachement à la démocratie. «*C'est un homme*

*qui conçoit que même dans la famille, on peut avoir des points de vue différents. Il en donne la preuve, depuis quelques mois, avec des collaborateurs immédiats qui ont dit non au changement de la Constitution, mais qui siègent avec lui*». Pour René Serge Blanchard Oba, «*ces faits graves et arbitraires sont caractéristiques d'un déni de liberté, de justice et de concorde nationale, en ce qu'ils créent, inutilement, des frustrations, psychodrame dans le pays. Bref, ils dénaturent le pouvoir de Brazzaville qui, peu à peu, quitte le concert des Nations civilisées, pour naviguer dans les eaux troubles des pratiques dignes des régimes totalitaires*».

Répondant à la question de savoir si son départ à Paris n'avait pas un agenda caché pour aller rejoindre les opposants de la diaspora à la place de Paris, il a indiqué qu'il n'a pas d'agenda caché: «*Nous menons notre opposition ici au pays et nous nous exprimons ici au pays. Notre détermination est intacte, notre volonté commune sans faille pour un Congo véritablement démocratique, uni et prospère pour tous. Je suis traqué, parce que je me suis opposé au changement de la Constitution du 20 janvier 2002*».

Pascal Azad DOKO

## Rapport 2015 sur la situation du volontariat dans le monde

### Le volontariat peut contribuer à une meilleure gouvernance

Le rapport 2015 sur la situation du volontariat dans le monde, produit par le Programme des volontaires des Nations unies, a été lancé, officiellement, mardi 4 août 2015, par Anatole Collinet Makosso, ministre de la jeunesse et l'instruction civique, lors d'une cérémonie au Cinu (Centre d'information des Nations unies, à Brazzaville, en présence d'Anthony Ohomeng-Boamah, représentant-résident du Pnud (Programme des Nations unies pour le développement), et Paul-Armand Menye, chargé du portefeuille Afrique de l'Ouest et du centre du Programme des volontaires des Nations unies. Intitulé «*Transformer la gouvernance*», ce rapport se base sur des recherches menées dans une grande variété de pays et de contextes, pour montrer comment le volontariat peut être l'élément catalyseur d'une meilleure gouvernance et contribue à ce que les différentes composantes de la société puissent tirer profit de leurs efforts.



Volontaire Anthony Kwaku Ohomeng-Boamah, Anatole Collinet Makosso et Paul Armand Menye.



Volontariat Vue de l'assistance.

La rencontre comptant pour le lancement officiel du rapport 2015 sur la situation du volontariat dans le monde s'est déroulée avec la participation des cadres des agences des Nations Unies présents au Congo, des professionnels des médias, des volontaires des Nations unies qui ont été des étudiants appartenant au Club Unesco et les responsables du P.c.p.a (Programme concerté pluri-acteurs). Elle a été l'occasion du débat sur la contribution des volontaires au développement, en prélude au lancement du Corps des jeunes volontaires congolais qu'initie le gouvernement, à travers le Ministère de la jeunesse et de l'instruction civique.

Ce deuxième rapport, qui met l'accent sur la transformation de la gouvernance, détaille la manière dont les volontaires aident à élargir et à améliorer les services dans les communautés pauvres et marginalisées et comment leurs efforts peuvent renforcer les populations avec de nouvelles compétences et faire entendre un peu plus leur voix, comment les volontaires peuvent faciliter la réactivité des citoyens, en vue d'une gouvernance saine et équilibrée et inspirer les populations à innover, partager et débattre des idées.

Le rapport insiste sur le fait que les volontaires peuvent aider à rendre les systèmes de gouvernance plus efficaces, participatifs et responsables. Il indique, clairement, que le volontariat n'enlève pas la responsabilité de l'Etat, quant au développement humain. Le rapport illustre, cependant, comment le volontariat peut jouer un rôle complémentaire par l'autonomisation des citoyens et renforcer la confiance et la cohésion sociale nécessaires pour réaliser le changement que les populations et leurs dirigeants souhaitent.

Pour Anthony Ohomeng-Boamah, «*en visant l'engagement civique et l'augmentation de l'employabilité des jeunes, le Corps des jeunes volontaires du Congo peut répondre à l'attente de nombreux jeunes Congolais qui trouveront, dans ce programme national porteur d'espoir, une plateforme pour participer, activement, au développement du pays*».

Le ministre Anatole Collinet Makosso a, quant à lui, rappelé que le Congo célèbre, le 5 décembre de chaque année, la journée nationale du volontariat. Récemment, cette journée a été célébrée sur une thématique portant sur la «*Solidarité*» et qui a intégré les objectifs du millénaire du programme des volontaires des Nations unies 2017. «*Dans le cadre de l'ambition partagée entre partenaires au développement, celle qui consiste à assainir l'espace volontariat est saisie, aujourd'hui, comme un véritable enjeu et vecteur de la gouvernance efficace, en vue du développement durable et cela dans l'optique de la participation plus active, sans discrimination aucune, des citoyens*».

Philippe BANZ

**L'audience de R.f.i à Brazzaville a grimpé, après le passage de Kolélas et Ngolo**

Le débat sur la Constitution fait rage sur la scène politique congolaise. Après la tenue des deux « dialogues », l'heure est à la vulgarisation, pour ceux de la majorité qui ont participé au dialogue national de Sibiti. Du côté de l'opposition, on se frotte les mains, après la réussite du dialogue alternatif de Diata. Invité de R.f.i-Afrique, le mercredi 5 août dernier, le secrétaire général du M.c.d.d.i, Guy-Brice Parfait Kolélas, actuel ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, a dit: « Je suis opposé à un référendum qui est anticonstitutionnel. Si la question est: oui ou non pour le changement de la Constitution, la Constitution actuelle n'a pas prévu cela ». En tout cas, son passage a fait grimper l'audience de R.f.i dans les villes congolaises, où l'on suit de près ce débat sur la Constitution. Le lendemain, jeudi 6 août, Pierre Ngolo, secrétaire général du P.c.t et président par intérim de la majorité présidentielle, lui a répliqué: « Malheureusement, tous ceux qui réagissent ne posent le problème que par rapport à Denis Sassou-Nguesso. Mais, on le redoute tant, parce qu'il est le meilleur de tous. Etre le meilleur n'est pas une faute! ». Comme quoi, le débat fait rage et dans ces conditions, le message sur l'état de la Nation du chef de l'Etat, le 12 ou 13 août prochain, est attendu de pied ferme, pour savoir la suite des événements.

**Assassinat crapuleux d'un ressortissant ouest-africain à Talangaï**

Le quartier Lycée Thomas Sankara était en relief, mercredi 5 août 2015. Un ressortissant de l'Afrique de l'Ouest a été assassiné, son corps trouvé égorgé dans sa boutique située au n°11 de la rue Okassa. On ignore les circonstances de ce crime: acte de vengeance, banditisme ou crime crapuleux? On se perd en conjectures. Il y a un mois seulement que la victime occupait la boutique. Selon un témoignage, l'infortuné se serait chamaillé avec des amis, la veille. C'est une piste que la police judiciaire, qui a ouvert une enquête, pourrait exploiter.

**Un mort dans un accident impliquant trois poids lourds à Massissia**

Un terrible accident de circulation s'est produit, mardi 4 août 2015, aux environs de 3h du matin, vers l'arrêt «La Cave», à Massissia, un quartier de Madioub, le huitième arrondissement de Brazzaville, sur la route nationale n°1. Il a fait un mort: le chauffeur. Trois camions à gros tonnage sont impliqués dans cet accident, dont deux roulaient dans le même sens. Le chauffeur de celui qui se trouvait derrière, en tentant un dépassement, ignorait qu'un camion roulait en sens opposé et il s'est retrouvé au milieu. La collision a été inévitable. Une fois de plus, l'inconscience d'un chauffard a fait une victime, son collègue chauffeur. On ne le dira jamais, la circulation des poids lourds en pleine agglomération doit être strictement encadrée, pour éviter ces accidents stupides.

**Le maraîchage menacé par un hippopotame dévastateur à Agri-Congo (Brazzaville)**

Non seulement les maraîchers de Brazzaville voient leur espace réduit -à cause des chantiers d'utilité publique- mais là où ils peuvent encore mener leur activité, ceux d'Agri-Congo, par exemple, au Sud de Brazzaville, stigmatisent, avec insistance, la dévastation continue de leurs cultures par un hippopotame qui sort du lit de la rivière Djoué. Les maraîchers d'Agri-Congo sont devant un dilemme, la bête en question étant une espèce protégée, ils craignent la répression des pouvoirs publics, au cas où ils essaieraient de s'en débarrasser, en le tuant. Lundi 3 août 2015, ils ont lancé un S.o.s, pour qu'une solution soit trouvée. A Brazzaville, il se pose la question de ravitailler en légumes. Les autorités publiques tiendront-elles compte de leurs lamentations?

**Pas de sortie du territoire pour René Serge Blanchard Oba**

René Serge Blanchard Oba, président du M.s.d (Mouvement pour la solidarité et le développement), s'est ajouté sur la liste des personnalités politiques recalées à l'aéroport international Maya-Maya, alors qu'il accomplissait ses formalités pour voyager en France, pour des raisons médicales. L'interdiction lui a été signifiée, mardi 4 août 2015, par la police des frontières à l'aéroport de Brazzaville. Son passeport diplomatique a été également confisqué. Dans une conférence de presse, il a indiqué qu'il est traqué, parce qu'il est opposé au changement de la Constitution. Mais, avant lui, parmi les personnalités empêchées de voyager, il y a Gabriel Oba-Apounou, membre du bureau politique du P.c.t, parti au pouvoir et favorable au changement de la Constitution. Officiellement, le Ministère de l'intérieur et de la décentralisation ne parle de la mesure tacite qui frappe les acteurs politiques voulant se rendre à l'étranger.

**Des Chinois chassés devant leur ambassade, à Brazzaville**

Le sit-in, voilà la trouvaille des ouvriers chinois travaillant dans des chantiers à Brazzaville, quand ils revendiquent leurs droits, selon eux. Lundi 3 août 2015, une trentaine de Chinois ont fait le siège de leur ambassade, située sur le boulevard Lyautey, à côté de la station-service Total. Ils avaient occupé le trottoir. Mais, bien mal leur a pris, puisque mardi 4 août 2015, vers 11h, la Force publique y a débarqué et les a dispersés. C'était le sauve-qui-peut. Les manifestants ont abandonné, qui une bouteille d'eau, qui un drap, qui des chaussures, etc. En tout cas, ils ont été chassés sans ménagement. Mais, après le départ de la Force publique, ils sont revenus, et se sont regroupés de l'autre côté de la chaussée, sur le trottoir bordant le mur du C.h.u (Centre hospitalier et universitaire). Les gouvernements congolais et chinois devraient, en principe, voir le cas de ces ressortissants chinois qui se retrouvent en rade au Congo-Brazzaville, pays où ils viennent sous contrat des sociétés chinoises qui y réalisent des travaux.

**Lancement d'une opération spéciale de sécurisation de Pointe-Noire**

Le colonel de police Gaétan Victor Oborabassi a procédé au lancement officiel, lundi 3 août dernier, à Pointe-Noire, de l'opération spéciale de sécurisation de la ville de Pointe-Noire. C'était lors du rassemblement mixte des agents de la Force publique des départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Il a appelé les agents (policiers, gendarmes et militaires) engagés dans cette opération, « à plus d'efficacité dans l'exécution des missions assignées, en veillant à la discrétion, la cohésion, le strict respect des règles de comportement, et d'engagement ». Pour l'instant, il s'agit d'une phase expérimentale de dix jours. La ville de Pointe-Noire a connu, ces derniers temps, une recrudescence de la criminalité. Cette opération est une réponse des pouvoirs publics à éradiquer le phénomène de banditisme dans une ville qui connaît une grande croissance de l'activité économique.

*Guy-Brice Parfait Kolélas, secrétaire général du M.c.d.d.i, à R.f.i*

**«Je suis inquiet, parce que je suis celui qui écoute ce qui se passe dans la rue»**

Le secrétaire général du M.c.d.d.i, Guy-Brice Parfait Kolélas, actuel ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, était l'invité de R.f.i-Afrique (Radio France internationale), le mercredi 5 août 2015. Il a été interrogé par Christophe Boisbouvier, sur le débat constitutionnel. Voici ci-après, l'intégralité de son interview.



Guy-Brice Parfait Kolélas.

**\* Pourquoi êtes-vous opposé à un référendum en faveur d'une nouvelle Constitution au Congo-Brazzaville?**

**\*\* Je ne suis pas opposé à un référendum pour l'évolution des institutions au Congo-Brazzaville. Je suis opposé à un référendum qui est anticonstitutionnel. Si la question est: oui ou non pour le changement de la Constitution, la Constitution actuelle n'a pas prévu cela.**

**\* En fait, vous ne voulez pas d'un référendum qui permette à Denis Sassou-Nguesso de solliciter, l'année prochaine, un troisième mandat?**

**\*\* Tout à fait. Pour la simple raison que la Constitution dit que tout peut se réviser, sauf le caractère laïc et républicain de l'Etat et le nombre de mandats présidentiels. Vous savez que le nombre de mandats présidentiels est un acquis de la Conférence nationale souveraine, qui s'était organisée au Congo, en 1991.**

**\* Vous voulez défendre l'esprit de cette Conférence nationale de 1991 à laquelle avait participé votre père, Bernard Kolelas?**

**\*\* Oui, nous défendons l'esprit de cette conférence. Et la Constitution actuelle congolaise s'adosse sur la Conférence nationale. Sinon, ce serait un royaume avec un nombre de mandats ad vitam æternam. Ce n'est pas sérieux.**

**\* Et un an après cette Conférence nationale de 1991,**

**Denis Sassou-Nguesso avait quitté le pouvoir.**

**\*\* Oui, il avait quitté le pouvoir. Il a remontré sa grandeur d'homme d'Etat qu'il est et qu'il demeure, jusqu'à présent. La preuve: il ne s'est pas encore exprimé. Nous débattons, mais il ne s'est pas encore prononcé.**

**\* Le mois dernier à Sibiti, ses partisans, lors d'un dialogue national, ont réclamé, dans leur grande majorité, ce référendum justement pour un troisième mandat, l'année prochaine.**

**\*\* Oui, c'est vrai, ils l'ont réclamé. Il n'a pas participé à ce dialogue. Parce que quelques mois avant, nous avons vu des partis d'un jour qui se sont créés et qui ont participé au dialogue. Vous savez, il y a des méthodes communistes qu'on utilise pour créer le surnombre dans la salle, de façon à créer une majorité artificielle pour le oui.**

**\* Lors de ce dialogue de Sibiti, les partisans de Denis Sassou-Nguesso ont expliqué qu'il devait encore pouvoir se présenter l'année prochaine, pour achever les travaux nécessaires au redressement du Congo.**

**\*\* Moi, je suis un chrétien. Et même le Christ -le fils de Dieu- n'a pas fini toute l'œuvre. Ce sont ses apôtres qui sont venus achever cette œuvre. Le Congo n'a pas commencé aujourd'hui, il y a eu plusieurs présidents**

qui sont passés. Donc, il faut permettre aux nouvelles générations d'insuffler un nouveau dynamisme. C'est cela que nous voulons: l'alternance politique.

**\* Et c'est pour cela que vous serez candidat, l'année prochaine, pour le parti M.c.d.d.i?**

**\*\* Le congrès du M.c.d.d.i a décidé que ce soit le candidat du M.c.d.d.i à la prochaine élection présidentielle. Je serai ce candidat-là. Mais pour le moment, nous n'en sommes pas là. Nous sommes au débat sur la Constitution, changement ou pas? C'est en fait un faux débat, cette Constitution nous a amenés la paix au Congo; cette Constitution nous a amené la tranquillité. Il n'y a pas de crise des institutions au Congo. Pourquoi veut-on amener une crise là où il n'y en a pas? C'est chercher du désordre, créer le désordre dans le pays, alors que le pays est en paix.**

**\* La semaine dernière, vous avez participé à un dialogue alternatif, pour empêcher**

**ce que vous appelez un coup d'Etat constitutionnel. Concrètement, comment comptez-vous l'empêcher?**

**\*\* C'est tout simplement en criant haut et fort notre mécontentement, en utilisant les instruments reconnus par la loi. Mais, il y a des rumeurs qui courent au Congo, que nous avons des armes, que Parfait a des armes, Kolelas a des armes, Kolelas a des armes, Kolelas a des armes. Je n'ai aucune arme, je n'ai pas de mercenaire. C'est un débat d'idées, pour le moment le dialogue continue, il faut négocier.**

**\* Mais, si le pouvoir veut passer en force, est-ce que vous envisagez des manifestations et une journée ville morte?**

**\*\* Quand tout cela se présentera à nous, nous verrons ce qu'il y a lieu de faire, mais conformément aux lois de la République, nous sommes des personnes non violentes.**

**\* Vous êtes ministre de la fonction publique. Combien de temps allez-vous pouvoir rester dans ce gouvernement?**

**\*\* Le M.c.d.d.i a accompagné le président Denis Sassou-Nguesso dans le cadre de son programme de société. Nous y sommes encore jusqu'à ce que le président de la République décide de nous remercier. Quand le président décidera de se séparer de nous, nous partirons.**

**\* Mais si demain, on vous annonce un référendum pour changer de Constitution, est-ce que vous resterez dans ce gouvernement?**

**\*\* Si demain, on nous amène un référendum sur le changement de la Constitution, je pense que j'en tirerai des conséquences.**

**\* A ce moment-là, vous partirez?**

**\*\* J'en tirerai des conséquences. Je suis moi-même, je suis resté moi-même.**

**\* Est-ce que le dialogue est encore possible? Est-ce que vous avez rencontré récemment le président Sassou-Nguesso?**

**\*\* Je suis son ministre. A tout moment, il peut m'appeler, pour parler des dossiers de la République et entre autres ces dossiers. Donc, rien n'est fermé. C'est lui le patron.**

**\* Donc, vous espérez encore une issue négociée sans changement de République?**

**\*\* Oui. Nous espérons encore, parce que c'est un grand homme d'Etat. Il gère des conflits: le conflit de la Centrafrique, le conflit en Côte d'Ivoire. Donc, il sait comment régler les conflits.**

**\* Oui, mais si tous ses partisans lui demandent de changer la Constitution, il va être très tentant pour lui de suivre cette pente non?**

**\*\* Vous savez, en 1991, il y a beaucoup de gens qui lui avaient dit de s'accrocher au pouvoir, mais il avait pris de la hauteur et il s'était retiré.**

**\* Et si jamais il s'entête?**

**\*\* Je suis inquiet, parce que je suis celui qui écoute ce qui se passe dans la rue. Je suis inquiet pour mon pays. Je suis très inquiet.**

Propos recueillis par  
**Christophe BOISBOUVIER**  
(RFI-Afrique)

Lire réplique de Pierre Ngolo en page 9)

**VENTE PARCELLE AVEC VILLA QUARTIER MPISSA-BACONGO**

*Propriétaire vend parcelle avec villa et annexe à Mpissa-Bacongo*

*Propriétaire vend parcelle située quartier Mpissa-Bacongo avec une villa et une annexe*

La parcelle mesure plus 420 m2, elle est située:

- sur une avenue goudronnée, éclairée (Avenue Simon Kimbangu),
- à proximité d'un centre de santé, d'une école primaire et d'un poste de sécurité publique (PSP) de Mpissa.

Elle comprend :

- une villa de 4 chambres avec un salon/salle à manger, 3 salles de bains, une cuisine, une grande véranda à l'entrée principale,
- une annexe avec un séjour, une chambre à coucher, une cuisine et une salle de toilettes,
- deux cours.

La parcelle est clôturée et comprend une porte et un portail pour entrée voitures.

Prix à débattre avec le propriétaire.

**Contact : 05 583 76 65  
06 816 47 56**

P.e.e.d.u (Projet eau, électricité et développement urbain)

## Les parlementaires satisfaits des performances du projet en faveur des populations

Les travaux réalisés par le P.e.e.d.u (Projet eau, électricité et développement urbain), dans le cadre de son programme qui consiste à l'assainissement et à l'aménagement de certaines voiries urbaines dans la ville de Brazzaville, allant de la période de 2011 à 2015, ont fait l'objet d'une visite d'inspection sur le terrain, jeudi 30 juillet 2015, par une délégation des parlementaires, composée des membres des commissions économie et finances des deux Chambres, conduite par leurs présidents respectifs, Maurice Mavoungou (Assemblée nationale) et Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint Eudes (Sénat). Au terme de cette visite, les élus du peuple ont marqué leur satisfaction sur les performances du P.e.e.d.u dans ses réalisations en faveur des populations.

Accompagné de deux membres du gouvernement, en l'occurrence Emile Ouosso, ministre de l'équipement et des travaux publics, et Léon-Raphaël Mokoko, ministre délégué en charge du plan et de l'intégration, du directeur général de la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau), Louis-Patrice Ngagnon, et de Maurice Bouesso, coordonnateur du P.e.e.d.u, les parlementaires ont voulu toucher du doigt les réalisations faites dans le cadre du P.e.e.d.u, un projet cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale, à hauteur de 125 millions de dollars (soit 100 millions de dollars plus de 50 milliards de francs Cfa) pour l'Etat congolais et 25 millions de dollars pour la Banque mondiale. La première phase du projet (2011-2015), consistait à assainir et à aménager les voiries urbaines en pavés à travers les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire. La visite des différents sites, qui s'est effectuée sous la houlette du coordonnateur du P.e.e.d.u, a commencé par le quartier Kingouari, dans le premier arrondissement Makélékélé, où 250

branchements d'adduction d'eau avec compteurs ont été réalisés, pour les 250 nouveaux abonnés qui s'étaient inscrits à la S.n.d.e. Puis, elle s'est poursuivie au quartier Massina, dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement Mfilou-Ngamaba, précisément vers l'Ecole primaire Joseph Ngaliemi, où a été construit un gabionnage qui a coûté plus de 800 millions de francs Cfa, afin de maîtriser l'érosion qui menaçait cette zone, pour le bien des populations riveraines. Enfin, la délégation s'est rendue dans les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> arrondissements, Mougali et Ouenzé, précisément dans les rues Madingou, Bonga et Owando, pour se rendre compte de l'état d'avancement des travaux d'aménagement des voiries urbaines en pavés. Le clou de la visite a été le château d'eau situé vers le boulevard général Alfred Raoul, où le ministre Emile Ouosso a procédé à la remise de vingt motos, de marque Suzuki, et de quatre véhicules Toyota 4x4, au directeur général de la S.n.d.e, Louis Patrice Ngagnon. Remettant les clés de ces engins à l'intéressé, le ministre de l'équipement et des



Maurice Bouesso expliquant les réalisations aux parlementaires.



Les véhicules de liaison pour réparer les fuites d'eau.

travaux publics a affirmé qu'il est convaincu qu'à travers cette dotation, par le gouvernement, en moyens roulants, la S.n.d.e va renforcer ses capacités dans le suivi de ses abonnés, afin de résoudre, rapidement, les problèmes qui surviennent. Car, la société enregistre beaucoup de plaintes, de la part de sa clientèle, par les réactions dont les solutions tardent, souvent, à venir. Réceptionnant ledit don, Louis-Patrice Ngagnon a indiqué que c'est une opportunité pour les agents de la S.n.d.e, pour l'amélioration

de leurs conditions de travail. «L'eau coule avec une certaine vitesse dans les tuyaux qui sont devenus vétustes et qui sont justement à l'origine de nombreuses fuites d'eau. Donc, ce matériel de déploiement des équipes sur le terrain permettra aux agents de se mouvoir, afin de constater et de réparer les fuites d'eau qui sont légion dans notre ville-capitale, pour une bonne amélioration de la qualité de nos services. Car, il vient soulager nos attentes dans cette réforme que nous avons amorcé ensemble avec le personnel de la société pour

le bien-être de nos clients», a-t-il déclaré. Au terme de cette visite, parlementaires et membres du gouvernement se sont réjouis des performances réalisées par le P.e.e.d.u, sur le terrain. Pour le député Maurice Mavoungou et le sénateur Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint-Eudes, le travail réalisé par le P.e.e.d.u est impeccable et satisfaisant. Pour sa part, le ministre Léon-Raphaël Mokoko a précisé que la deuxième phase du projet, qui sera axée sur l'électrification des villes de Brazzaville et Pointe-Noire, dont l'enveloppe est de 135 millions de dollars (soit 90 millions de dollars

pour l'Etat congolais et 45 millions pour la Banque mondiale) est disponible. «Débutées en 2011, les activités du P.e.e.d.u vont s'achever le 31 décembre 2015, mais pourraient connaître une rallonge. Donc, il était normal que nous fassions cette visite de terrain, pour se rendre compte de l'état des travaux réalisés, avant justement d'entamer la deuxième phase du projet avec optimisme». Enfin pour Maurice Bouesso, l'heureux coordonnateur de ce projet qui contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations dans les quartiers, des compteurs spéciaux pour l'eau et l'électricité seront installés dans les ménages à faible coût pour les familles à revenus modestes, afin de satisfaire leurs besoins en eau et en électricité, sans que les factures ne pèsent énormément sur leurs modestes portefeuilles.

Pascal BIOZI KIMINOU

### Arrondissement 2 Baongo (Brazzaville)

## Simone Loubienga et ses administrés prêts à lutter contre l'insalubrité

Nommée, récemment, à la tête de l'arrondissement n°2 Baongo, Mme Simone Loubienga a placé la lutte contre l'insalubrité comme une des priorités de son action à la tête de cet arrondissement. C'est ainsi que samedi 1<sup>er</sup> août 2015, premier samedi du mois, choisi par le conseil départemental et municipal de Brazzaville, dans sa délibération du 22 septembre 2011, comme journée dédiée à la salubrité dans la ville-capitale, l'administrateur-maire de Baongo est descendu dans les différents sites choisis, en compagnie de ses collaborateurs, pour se rendre compte du travail effectué par les tâcherons.



Rendre les espaces de l'arrondissement salubres..

Mme Simone Loubienga s'est rendue au jardin du Lycée Savornan De Brazza, au site dit des Cinq-chemins, au Stade Marchand, où il y avait des ordures de toutes sortes et même des carcasses de véhicules, etc. Les tâcherons ont nettoyé les alentours du stade, mais il faut des engins pour enlever les carcasses de véhicules et autres objets qui encombrant cet espace public. Selon l'administrateur-maire de Baongo, les sites sélectionnés le premier samedi du mois d'août, pour la salubrité, «sont des sites au niveau desquels on a trouvé que l'insalubrité était notoire, il fallait faire une action d'envergure. Le résultat est assez mitigé et donc nous allons prendre les mesures qui s'imposent pour que le travail soit effectivement bien accompli». Toutefois, Simone Loubienga a reconnu qu'il n'y a pas eu assez de difficultés dans le travail réalisé par les tâcherons. Cependant, elle a relevé que «les tâches ne sont peut-être pas bien identifiées et donc, dans toute méthodologie, il faut avoir un objectif de travail et à la fin, le superviseur vient pour regarder si la tâche qui a été donnée aux tâcherons est effectivement accomplie». L'administrateur-maire a saisi cette opportunité, pour exhorter les habitants de Baongo à faire de la salubrité leur leitmotiv, «c'est-à-dire que chacun, dans son cadre de vie, s'attelle à vivre dans la propreté». «Quand on regarde autour, il y a des restaurants qui sont là, mais des restaurants qui sont à l'air libre, les gens jettent les ordures à même le sol, il y a des mouches. Donc, il faut que chacun, là où il est, fasse qu'il y ait une certaine hygiène». Concernant le marché Total, Mme Simone Loubienga a fait savoir que la gestion de ce marché est sous la tutelle d'un délégataire chargé d'y faire la salubrité. «La mairie est chargée de collecter les ordures, après que le délégataire qui est chargé de faire la salubrité du marché Total l'a fait», a-t-elle conclu.

Alain-Patrick MASSAMBA

### Vie associative

## Une nouvelle association pour contribuer au développement durable du Congo

En agrandissant le monde associatif congolais, l'O.n.g Cove (Congo vert) entend mener une série d'activités relatives aux problématiques liées à l'environnement, afin que le développement durable soit une réalité au Congo. La sortie officielle de Cove (Congo vert) a eu lieu le 23 juillet 2015, à la Chambre de commerce de Pointe-Noire, sous les auspices de Joseph Loungouala, chef de cabinet de l'administrateur-maire de l'arrondissement 1 Lumumba, représentant ce dernier.

L'O.n.g Cove a vu le jour à un moment où les questions environnementales se posent avec acuité, à travers le monde. Le sommet de Paris (France) sur le climat (COP 21), du 30 novembre au 11 décembre 2015, en est l'exemple. Tant les humains, depuis la nuit des temps, polluent, massivement, leurs milieux de vie. La forte industrialisation qui s'est faite au mépris des règles de préservation de la nature, la non-observation des mesures d'assainissement des villes, l'importante déforestation liée à l'exploitation du bois et à des fins agricoles, etc., sont autant de dommages causés à l'environnement. Et les conséquences sont aussi bien incommensurables que fatales pour l'humanité. D'où la mise en œuvre de nombreuses politiques visant à favoriser le dévelop-

pement durable, mieux un développement qui ne porte pas atteinte à l'environnement. Ayant fait du développement durable un challenge, le Congo a besoin de l'implication collective de toutes ses forces vives pour y parvenir. Et Cove entend y jouer un rôle prépondérant. «Bâtir un cadre de vie où tous les hommes ressentent un bien-être, promouvoir la culture de protection de l'environnement de manière appropriée et durable, développer la promotion de valeurs socio-culturelles et économiques à même de permettre la transition vers une économie verte moins émettrice de gaz à effet de serre au Congo», a promis, dans son mot de circonstance, Diane Osso, présidente de Cove. Une politique qui se veut réaliste, car «Cove voudrait être une force de propositions à l'endroit



Photo de famille des membres de Cove.

des décideurs tant publics que privés, des organismes internationaux pour la protection de l'environnement, pour l'émergence d'une génération verte», selon Diane Osso. Mais, pourvu que tout le monde prenne conscience de ces enjeux. Ce qui permettrait de changer les mentalités. «Oui! Une génération verte pour le Congo est possible! Ce qui suppose des changements dans le comportement, la pensée, la manière de produire et de consommer», a encore indiqué Diane Osso. L'O.n.g Cove entend, pour un premier instant,

prêcher par l'exemple, vu sa feuille de route des deux ans à venir. «Nous ne nous contenterons pas seulement de sensibiliser ou de concevoir des documents à soumettre aux pouvoirs publics ou aux autres O.n.gs. Nous serons aussi et surtout sur le terrain, avec des communautés où nous poserons des actes comme le reboisement et l'assainissement», a rassuré, pour sa part, Grâce Essa-Ndoko, porte-parole de Cove.

John NDINGA-NGOMA

CAISSE DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

**COMMUNIQUE**

Le Directeur Général de la Caisse de Retraite des Fonctionnaires (CRF) informe tous les pensionnés qui relèvent de son administration, que l'opération de recensement des titres des arriérés et arrérages de pension est prolongée jusqu'au 14 août 2015.

Il est, par conséquent, demandé aux retardataires, de bien vouloir se présenter à la Direction Départementale de la CRF (Brazzaville et Pointe-Noire), à la Direction Générale de la CCA (Brazzaville) et à l'Agence CCA (Pointe-Noire) munis de l'original de leur titre de pension.

*Fait à Brazzaville, le 03 août 2015.*

**LA DIRECTION GENERALE.**

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN,  
DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE  
FONCIERE DE DOLISIE-NIARI-BOUENZA-LEKOUMOU

**ANNONCE LEGALE N°63**

L'inspecteur divisionnaire de la conservation des hypothèques et de la propriété foncière de dolisie

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Localités/Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	0908 du 27/10/2010	Parcelles 04 et 05 ; Bloc 66 ; Section Q ; Superficie 800m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Mangndzi	Niari	MOUYOKANI Jerry Yanick
02	2720 du 02/06/2015	Parcelle 01 ; Bloc 90 ; Section C; Superficie 30000m <sup>2</sup> soit 3ha	Madingou Poste Kanzi (mataba)	Bouenza	CHINA JIANGSU INTERNATIONAL CONGO S.A.
03	2530 du 05/11/2014	Parcelle 01 ; Bloc 27 ; Section I ; Superficie 750m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Bacongo	Niari	Société Régal
04	2657 du 23/03/2015	Parcelles 11 et 18 ; Bloc F2 ; Section Q ; Superficie 1200m <sup>2</sup>	Moussinga / District de kayes	Bouenza	Enfants KIMINOUE Christo Colombe
05	2658 du 23/03/2015	Parcelles 10bis et 10 ; Bloc D32 ; Section B ; Superficie 700m <sup>2</sup>	Nkayi / Ndoulou – Ngouala	Bouenza	Enfants KIMINOUE Christo Colombe
06	2643 du 13/03/2015	Parcelle 2 et 3 ; Bloc 03 ; Section P ; Superficie 800m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Mbounda	Niari	SOMPILA TSIMBA LEMVO Arnaud
07	2642 du 13/03/2015	Parcelle 10 ; Bloc 130 ; Section K ; Superficie 400m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Gaïa	Niari	NGUEBET Eugène
08	2656 du 23/03/2015	Parcelle 02bis ; Bloc 02 ; Section L ; Superficie 220m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Kinguébé	Niari	MAKOSSO Pierre Justin
09	2610 du 17/02/2015	Parcelle 04 ; Bloc 06 ; Section M3 ; Superficie 400m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Lissanga (Mbounda)	Niari	BOUITY Armane Radah
10	2611 du 17/02/2015	Parcelle 01 ; Bloc 13 ; Section M3 ; Superficie 400m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Lissanga (Mbounda)	Niari	BOUITY Bénédicte Princina
11	2612 du 17/02/2015	Parcelle 12 ; Bloc 13 ; Section M3 ; Superficie 400m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Lissanga (Mbounda)	Niari	BOUITY Grâce Prestia
12	1977 du 16/09/2013	Parcelle 1 ; Bloc 3ter ; Section F ; Superficie 567m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Aéroport	Niari	NGOT Joachim
13	2207 du 31/03/2014	Parcelle 01bis ; Bloc 01 ; Section N1 ; Superficie 266m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier la frontière	Niari	NGOMA Louise
14	1356 du 15/06/2012	Parcelle 15 ; Bloc 4 ; Section E ; Superficie 420m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Petit - zanaga	Niari	PANDZOU NZOUZI Joseph
15	1789 du 02/05/2013	Parcelle / ; Bloc / ; Section / ; Superficie 2220m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Kinguébé	Niari	NGONDO Rémy Olivier
16	1783 du 29/04/2013	Parcelle 3 ; Bloc 34 ; Section L2 ; Superficie 385,43m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Kitsitsidi	Niari	MAGNOUNGOU Denise Solange
17	2627 du 09/03/2015	Parcelle 14 ; Bloc 63 ; Section I ; Superficie 484m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Bacongo	Niari	N'GOT KONGOLO Joseph Christian
18	2626 du 09/03/2015	Parcelle 20 ; Bloc 37 ; Section J ; Superficie 1110m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Mboukou	Niari	N'GOT KONGOLO Joseph Christian
19	2641 du 13/03/2015	Parcelle / ; Bloc 163 ; Section P ; Superficie 10.000m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Tembé	Niari	NGONDO Albert
20	2267 du 12/05/2014	Parcelles 1 et 18 ; Bloc 54 ; Section P ; Superficie 1250m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Forspak	Niari	Mme MABIALA née MOUSSIMI Elisabeth
21	2431 du 22/09/2014	Parcelle 12 ; Bloc 02 ; Section P ; Superficie 400m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Mbounda	Niari	MOUHAMED BABOU
22	1784 du 29/04/2013	Parcelle 04 ; Bloc 33 ; Section L2 ; Superficie 400m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Kitsitsidi	Niari	MAKOSSO Aurelie Lucasse
23	2161 du 26/02/2014	Parcelle 88 ; Bloc / ; Section B ; Superficie 766,97m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier CEG Hô-Chi-minh	Niari	MAKITA Jean Daudet
24	2160 du 26/02/2014	Parcelle 88bis ; Bloc / ; Section B ; Superficie 650m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier CEG Hô-Chi-minh	Niari	MANDA Fidèle Hilaire
25	2514 du 27/11/2014	Parcelle 2 ; Bloc 40 ; Section L2 ; Superficie 400m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Kitsitsidi	Niari	MOUNKOUKA Théophile
26	1481 du 02/10/2012	Parcelle 12 ; Bloc 103 ; Section L3 ; Superficie 400m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Mbounda	Niari	MOUSSOUNGOU NSIMBA Tite Valentin
27	2676 du 17/04/2015	Parcelles 382 et 383 ; Bloc 53 ; Section D ; Superficie 1000m <sup>2</sup>	Carrefour (Loudima gare)	Bouenza	MAMBOU NGOUMA Chlegés Paul
28	2678 du 17/04/2015	Parcelle 01 ; Bloc 93 ; Section L ; Superficie 416m <sup>2</sup>	Nkayi / Kissaka	Bouenza	NGUIMBI Aymar Parfait
29	2609 du 17/02/2015	Parcelle 01 ; Bloc 06 ; Section M3 ; Superficie 400m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Mbounda	Niari	Mme BOUITY née BANGA PASSY Marguerite
30	2121 du 15/01/2015	Parcelle 08 ; Bloc 59 ; Section Q1 ; Superficie 400m <sup>2</sup>	Dolisie / Qtier Mangandzi 1	Niari	MOUANDE BOUMBA Maximin

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 portant régime de la Propriété Foncière).

*Pour insertion légale*

**Bernard KIBOULOU**

Dolisie, le 04 Août 2015

*Inspecteur Principal*



Pierre Ngolo, secrétaire général du P.c.t, à R.f.i

# «Le problème, c'est le problème de la démocratie congolaise qu'il faut consolider»

Jeudi 6 août 2015, le secrétaire général du P.c.t (Parti congolais du travail), Pierre Ngolo, était l'invité de R.f.i-Afrique, dans le débat sur la Constitution. En réplique au secrétaire général du M.c.d.d.i. Voici l'intégralité de son interview réalisée par le même Christophe Boisbouvier.

\* Pourquoi voulez-vous changer la Constitution, afin que le président Sassou-Nguesso puisse solliciter un troisième mandat l'année prochaine?

\*\* Je dis que le problème n'est pas le problème de Denis Sassou-Nguesso. Le problème, c'est le problème de la démocratie congolaise qu'il faut consolider et ceci appelle un changement de Constitution. Malheureusement, tous ceux qui réagissent ne posent le problème que par rapport à Denis Sassou-Nguesso. Mais, on le redoute tant, parce qu'il est le meilleur de tous. Etre le meilleur n'est pas une faute!

\* Vous estimez que le président sortant est le meilleur de vos candidats pour l'année prochaine?

\*\* Pourquoi cet acharnement? Si on ne le redoutait pas? Si on n'avait pas conscience de ce qu'il est le plus fort de tous ceux qui sont là?

\* Vous dites que le changement constitutionnel doit se faire par consensus, mais il manquait beaucoup de monde, lors du dialogue national de Sibiti le mois dernier?

\*\* Sibiti a été un grand moment de mobilisation. On avait là-bas la majorité pré-

sidentielle, l'opposition dans sa plus grande partie, même le M.c.d.d.i, dont vous avez parlé, était à Sibiti et on avait là-bas tous les partis du Centre.

\* Quand il manque, à ce type de dialogue, des personnalités comme Mathias Dzon de l'U.p.r.n, Guy-Brice Parfait Kolelas du M.c.d.d.i, Tsaty-Mabiala de l'U.p.a.d.s, est-ce qu'on peut parler de consensus?

\*\* Je ne sais pas. Je dis qu'à Sibiti, il y a eu consensus. Et je dis qu'il est quelques personnalités que vous citez qui font preuve d'un radicalisme excessif et qui refusent toute offre de dialogue. Mais, ce n'est pas eux l'essentiel de la classe politique congolaise. Vous parlez de Monsieur Mathias Dzon, qui est un frère que je connais bien, que je respecte, je sais qu'il a sa dimension que vous lui donnez, mais sur place, quelle est sa dimension réelle? Et on peut comme ça, multiplier les exemples.

\* Il y a même des ministres comme Guy-Brice Parfait Kolelas qui sont hostiles à ce changement de Constitution. Ce qui veut dire qu'au sein du gouvernement, il n'y a même pas de consensus aujourd'hui.



Pierre Ngolo.

\*\* C'est tout à fait normal qu'il y ait divergence d'opinions. Mais, le plus important, ce n'est pas cela. Le plus important, c'est: qu'elle est la tendance majoritaire? Si c'est un ou deux membres du gouvernement qui disent non, ce n'est pas pour autant qu'on peut dire qu'il n'y a pas consensus.

\* Mais, comment pouvez-vous parler de consensus dans le pays, s'il n'y a même pas de consensus dans le gouvernement?

\*\* Mais, est-ce que consensus veut dire unanimité absolue? Je ne pense pas. Je dis que, dans le pays, il y a un consensus. La preuve: nous étions à Sibiti, et je dis à Sibiti, c'était l'essentiel de la classe politique congolaise.

\* Il y a dix mois, les partisans de Blaise Compaoré disaient qu'il y avait consensus

au Burkina pour la réforme constitutionnelle. On a vu le résultat: la rue a fait tomber le régime. Est-ce que vous ne craignez pas qu'il arrive la même chose à Brazzaville?

\*\* Mais il n'y a pas de raison. Avant Sibiti, il y a eu l'étape des consultations présidentielles. Ça n'a rien à voir avec la démarche du Burkina. Le Burkina, c'était: Nous voulons ceci et nous y allons, peu importe. Ce n'est pas la logique du Congo.

\* Vous vous appuyez sur ce dialogue national de Sibiti, mais vous ne dites pas un mot sur le dialogue alternatif qui a eu lieu deux semaines plus tard à Brazzaville et qui, au contraire, a dénoncé ce projet de changement de Constitution, en le qualifiant de coup d'Etat constitutionnel!

\*\* Je pense qu'il y a, là, un double langage. Ils ont dialogué avec qui? Avec le gouvernement, avec la majorité, quels étaient les contradicteurs? Il s'agit là de l'opposition radicale. S'ils se retrouvent entre eux, c'est un véritable monologue.

\* Dans ce dialogue alternatif de Brazzaville, il y avait tout de même un ministre en exercice, Guy-Brice Parfait Kolelas, un ancien ministre de la défense, Charles Zacharie Bowao, et un de vos camarades du P.c.t, André Okombi-Salissa?

\*\* Mais tous ceux que vous citez là ce sont ceux qui disent non au changement de la Constitution! Vous n'avez personne investie par le Parti

congolais du travail qui était là-bas. Nous étions en bureau politique du Parti congolais du travail sur la question. Le camarade que vous citez, le camarade Charles Bowao, était le seul du bureau politique à avoir une opinion contraire.

\* Que répondez-vous à ceux qui disent que la Constitution actuelle, la Constitution de 2002, a amené la paix au Congo et qu'en voulant changer de Constitution, on va amener une crise là où il n'y en a pas?

\*\* La Constitution du 20 janvier 2002 a amené la paix au Congo, parce que, jusque-là, on a à la tête de la République Denis Sassou-Nguesso!

\* Que répondez-vous à Barack Obama, quand il dit: «La démocratie est en danger quand les dirigeants refusent de quitter le pouvoir à l'issue de leurs mandats»?

\*\* C'est une position de prin-

cipe. Mais, il n'y a pas de démocratie sans peuple. Les dirigeants le sont du fait de la volonté du peuple.

\* Donc, quand Barack Obama dit: «Personne ne devrait être président à vie», vous n'êtes pas d'accord avec lui?

\*\* Mais, est-ce que la présidence à vie, c'est une simple volonté du dirigeant? Si d'aventure, un peuple pense que le dirigeant qu'il a, c'est celui qu'il mérite pour l'instant, il n'y a personne pour dénier au peuple ce droit et cette prérogative.

\* Quand Blaise Compaoré voulait modifier la Constitution pour rester au pouvoir, il disait, lui aussi, qu'il ne faisait que suivre la volonté du peuple!

\*\* Je voudrais dire que c'est deux cas différents. Le parallélisme que vous faites entre le Burkina et le Congo procède de la non-prise en compte de ce qu'il y a une vingtaine d'années, le Congo a vécu avec douleur.

\* Vous pensez à la guerre civile de 1997?

\*\* Il faut faire que demain le Congo ne revive pas ce qu'il a déjà vécu et qui reste gravé dans la mémoire des Congolais.

## Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	182 Euros
6 mois		
Retrait sur place:	15.600	<b>Autres pays d'Afrique</b>
Expédié:	23.400	96 Euros
1 an		192 Euros
Retrait sur place:	31.200	<b>Europe</b>
Expédié:	46.800	96 Euros
		192 Euros
	<b>France, Afrique Francophone</b>	<b>Amérique-Asie</b>
	91 Euros	100 Euros
		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION

PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DU SYSTEME EDUCATIF (PRAASED)

UNITE DE GESTION DE PROJET (UGP)



## AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/2015/MEPSA-CAB-DEP-PRAASED

POUR LE RECRUTEMENT D'UNE PARTIE DU PERSONNEL CLE DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET

### 1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu de l'Association Internationale de Développement (IDA) Groupe Banque Mondiale, une avance de fonds (PPA), en vue de cofinancer les activités de préparation du Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre des contrats suivants :

- recrutement d'un consultant individuel, Coordonnateur à l'Unité de Gestion du Projet ;
- recrutement d'un consultant individuel, Responsable Administratif et Financier à l'Unité de Gestion du Projet ;
- et recrutement d'un consultant individuel, Spécialiste en passation des marchés à l'Unité de Gestion du Projet.

### 2. Profil des Consultants

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus, à donner les informations rendant compte de leurs qualifications et capacités professionnelles à réaliser lesdites prestations et répondant aux critères suivants :

#### Pour le Coordonnateur

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac+5) en gestion, finances et comptabilité, management, économie, sciences juridiques et administratives;
- Avoir une expérience professionnelle globale d'au moins quinze (15) ans dont au moins cinq (5) ans à un poste de responsabilité similaire;
- Avoir une bonne connaissance du système éducatif congolais;
- Avoir une bonne maîtrise des procédures de gestion des institutions financières internationales. La connaissance des

procédures de la Banque Mondiale serait un atout;

- Avoir la maîtrise de l'outil informatique et des logiciels standards (Word, Excel, Power Point) et Internet;
- Faire preuve de bonnes capacités managériales (en planification, respect des délais et production des rapports) ;
- Avoir des aptitudes pour la communication et le travail en équipe ;
- Etre capable de renforcer les capacités des autres membres de l'équipe du Projet serait un atout.

#### Pour le Responsable Administratif et Financier

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac+ 4) en gestion, comptabilité ou contrôle de gestion. Un diplôme en gestion des projets serait un plus ;
- Avoir une expérience professionnelle globale d'au moins dix (10) ans dont au moins cinq (5) ans à un poste de responsabilité dans les domaines de gestion financière de programmes d'envergure ou de grands projets de développement financés par les institutions financières internationales, notamment la Banque Mondiale, la BAD, l'AFD etc.
- Avoir une maîtrise complète des outils de gestion financière et de systèmes comptables ; notamment la maîtrise des procédures administratives et financières de la Banque Mondiale ;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels informatiques standards (World, Excel, Power Point) et l'utilisation de l'Internet. La connaissance et l'utilisation des logiciels comptables des projets tels que: TOMPRO, SUCCESS seront un atout;
- Etre capable de travailler sous pression ;
- Etre de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel, présenter des qualités de manager ;
- Une expérience en renforcement des capacités d'Unité de Gestion de Projet serait un atout.

### Pour le Spécialiste en Passation des Marchés

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur équivalent au moins à la maîtrise, en administration publique, droit commercial ou gestion ;
- Avoir des connaissances pratiques de passation des marchés et des règles et procédures de passation des marchés notamment, de la Banque Mondiale et de la République du Congo ;
- Avoir une expérience professionnelle de trois (3) ans minimum dans le domaine de la passation des marchés en qualité de spécialiste en passation des marchés pour des projets cofinancés par la Banque Mondiale;
- Avoir la capacité de résolution des problèmes liés à la passation des marchés publics;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels standards (Word, Excel, Power Point) et l'utilisation de l'Internet. La connaissance et l'utilisation du logiciel de passation des marchés TOMMARCHE seront un atout;
- Etre capable de travailler sous pression ;
- Avoir des aptitudes pour la communication et le travail en équipe.

### 3. Dépôt des candidatures

Les informations complémentaires peuvent être obtenues et les Termes de Référence détaillés consultés, les jours ouvrables de 9H00 à 14H00 à l'Unité de Gestion du PRAASED. Le dossier de candidature comprenant : une lettre de motivation, le curriculum vitae et les copies de diplômes doit être déposé sous pli fermé ou envoyé par courrier électronique au plus tard le 22/08/2015 à 12 heures, à l'adresse ci-dessous :

Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED)  
Rue Lamothe, derrière le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat  
Siège ex PRAEBASE, Brazzaville  
République du Congo  
E-mail: praased@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 05 Août 2015

Le Responsable de la cellule de passation des marchés (MEPSA)

**Boniface NGOULOU**

Gustave Ambendzé, Directeur général de la compagnie aérienne Equajet

# «Equajet assure des vols d'affaires 24 heures sur 24»

Dans l'aviation d'affaires, la compagnie aérienne Equajet est le seul fleuron qui domine ce secteur en pleine croissance au Congo. Offrant gain de temps, flexibilité et commande sur mesure, l'aviation d'affaires gagne de plus en plus du terrain dans notre pays. Dans l'interview ci-après, le directeur général d'Equajet, Gustave Ambendzé, parle de la compagnie aérienne qu'il dirige et de ses normes de sécurité.



Gustave Ambendzé.

\* **Monsieur le Directeur général, en matière de transport aérien national, votre compagnie, Equajet, est peu connue du grand public. Pouvez-vous nous présenter votre compagnie et dire comment elle opère au Congo?**

\*\* **Tout d'abord, nous vous remercions pour l'intérêt que vous accordez à nos activités. Pour répondre à votre question, je dirai que la compagnie aérienne Equajet, que j'ai le privilège de diriger, est une entreprise de droit congolais, créée en 2008 et spécialisée dans l'aviation d'affaires. Elle est une filiale du groupe Regourd Aviation, société européenne spécialisée dans les domaines du négoce, de la gestion et de la location d'avions, depuis 35 ans. Equajet a pour objet d'assurer des vols d'affaires 24**

**heures sur 24, vers toutes destinations (Afrique, Europe, Péninsule arabique, Brésil...), à bord d'une flotte composée des appareils les plus performants du marché (Falcon 900B, Falcon 900 Ex, Embraer ERJ 135 V.I.P, Hawker 800), sur des distances pouvant atteindre 8300 kilomètres et pour un nombre de passagers pouvant aller jusqu'à 24, dans le plus grand confort et en toute sécurité.**

\* **Est-ce que votre compagnie respecte les normes et les règles de l'Organisation de l'aviation civile internationale et pouvez-vous parler de votre politique de sécurité et de sûreté aérienne, quand on sait que notre pays, le Congo, n'a pas eu bonne presse dans ce domaine?**

\*\* **Equajet, qui a pour devise «Confort et sécuri-**

**té», est une compagnie aérienne structurée et organisée, conformément aux exigences de l'O.A.C.I (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) et de la réglementation aéronautique applicable au Congo. Equajet répond aux standards aéronautiques les plus élevés dans les domaines de la maintenance, de l'exploitation et de la sécurité (norme européenne). C'est ainsi qu'elle a passé avec succès, en 2014, sa certification IOSA (IATA Operational and Safety Audit), qui est le «label Sécurité» des compagnies aériennes le plus reconnu. La certification IOSA est**

**un programme d'audit développé par l'IATA (International Air Transport Association), pour répondre au besoin de sécurité des compagnies aériennes. Elle est entrée en vigueur en 2001 et regroupe au moins 1200 standards (ISARPS) qui couvrent les réglementations OACI, FAA et JAA, standards validés par les grandes compagnies Internationales et les administrations de tutelle.**

**Il faut noter que l'Union Africaine a rendu une déclaration en 2012, dite «Déclaration d'Abuja sur la sécurité aérienne en Afrique», qui rend obligatoire la certification IOSA**

**pour toutes les compagnies aériennes africaines, fin 2015. Il faut également relever que le Congo est l'un des rares pays de la Sous-Région comptant des compagnies aériennes certifiées IOSA. Ceci est aussi le résultat des efforts fournis par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile «ANAC» et par les autorités de tutelle.**

\* **Il y a deux grands événements qui approchent au Congo: la célébration de l'anniversaire de l'Indépendance nationale, à Ouesso, le 15 août prochain, et l'organisation des Onzièmes jeux africains, en septembre, à Brazzaville. Quelles sont les dispositions prises par votre compagnie aérienne, pour satisfaire les attentes de votre clientèle au cours de ces événements?**

\*\* **Pour faire face à l'augmentation de la demande liée, généralement, à ces festivités, notre compagnie procèdera au renforcement de sa flotte, pour répondre efficacement à la marque de confiance que nous témoignons notre exigeante clientèle.**

\* **Êtes-vous satisfaits de vos relations avec les Pouvoirs publics, particulièrement en matière**

**d'amélioration du climat des affaires au Congo?**

\*\* **Tous les acteurs s'accordent à dire que de grands efforts ont été fournis et que notre pays est sur la bonne voie. Pour preuve, l'afflux des investisseurs étrangers, en dépit des difficultés économiques actuelles, et que nous savons passagères.**

\* **Quelles sont vos difficultés et quelles sont vos perspectives d'avenir en matière de développement de votre compagnie au Congo?**

\*\* **Le recouvrement reste une difficulté majeure, d'une part. D'autre part, l'appartenance à un grand groupe international est, plutôt, un atout, du fait de la mutualisation des ressources et de la synergie entre filiales.**

**Notre groupe travaille, actuellement, entre autres projets, au positionnement dans la sous-région d'un avion médicalisé susceptible d'opérer des vols d'évacuation sanitaire vers l'Afrique du Sud, le Maghreb, le Moyen-Orient et l'Europe.**

**Pour terminer, je saisis cette occasion pour féliciter et remercier l'ensemble du personnel (local et expatrié), pour leur investissement et leur professionnalisme.**

**Et à notre clientèle, nous réaffirmons notre engagement pour un service de qualité, conformément à notre devise: «Fly safe on time».**



Embraer ERJ 135 VIP

EQUAJET vous propose d'organiser vos déplacements dans le plus grand confort et en toute sécurité. Le se/Vice sur mesure que nous vous proposons permet des prestations à bord personnalisées et adaptés à vos exigences.

CARACTERES TECHNIQUES

**SPECIFICATIONS DE L'AVION**  
Fabrication : Brésil  
Maintenance : Europe  
Equipage : 2 Pilotes & 1 Hôtesse Minimum  
Configuration : 6 VIP & 18 Passagers max

**DIMENSIONS EXTERIEURES**  
Envergure : 20.04m 1 65. 7ft  
Longueur : 26.33m 1 86.4ft  
Hauteur : 6. 76m 1 22.2ft

**DIMENSIONS DES CABINES**  
Longueur : 12.8m 1 42ft  
Largeur : 2.1m 1 6.9ft  
Hauteur : 1.82m 1 6ft  
Volume : 39.4m3 1 1377ft3

**DIMENSIONS DES PORTES**  
Porte Avant : 0.77 x 1.70m 1 30.3 x 7in  
Porte de se/Vice : 0.69 x 1.47m 1 27.1 x 57.8in  
Porte cargo : 1.0 x 1.1m 1 39.4 x 43.3in

COMPARTIMENT BAGAGES

Volume : 9.20m3 1 324.9ft3  
Bgage/Pers : 141.7kg 1 91.9lb  
Capacité Maximum : 1000kg 1 2205 lb

**MASSES**  
Masse Max. au Décollage : 19990 kg 1 44070 lb  
Masse Max. à l'Atterissage : 18500 kg 1 40786 lb  
Masse Zéro Carburant Max : 15600 kg 1 34392 lb  
Masse à Vide : 11037 kg 1 26317 lb  
Charge Maximum : 3663 kg 1 8076 lb  
Masse de Carburant Max : 5117 kg 1 11281 lb

**PERFORMANCE**  
Vitesse de Croisière : 833 km/h 450 kts  
Plafond : 11277.5 m 1 37000 ft  
Distance Franchisable : 3241 km 1 1750 nm



FALCON 900EX

EQUAJET vous propose d'organiser vos déplacements dans le plus grand confort et en toute sécurité. Le se/Vice sur mesure que nous vous proposons permet des prestations à bord personnalisées et adaptés à vos exigences.

CARACTERES TECHNIQUES

Spacieux et confortable, le Falcon 900EX reste une référence parmi les avions d'affaires. Adapté aux très longs courriers, le Falcon 900EX est doté d'une large cabine et de confortables sièges en cuir. Equipe de trois réacteurs Honeywell, le Falcon 900EX est un avion rapide qui peut se poser sur les aéroports dotés d'une piste courte.

**SPECIFICATIONS DE L'AVION**  
Fabrication : France  
Maintenance : Europe  
Equipage : 2 Pilotes & 1 Hôtesse  
Configuration : 14 Passagers maximum

**DIMENSIONS EXTERIEURES**  
Envergure : 19.33m 1 63.4ft  
Longueur : 20.21m 1 66.3ft  
Hauteur : 7.67m 1 25.2ft

**DIMENSIONS DES CABINES**  
Longueur : 10.1m 1 33.1ft  
Largeur : 2.35m 1 7.7ft  
Hauteur : 1.88m 1 6.21ft  
Volume : 36m3 1 127ft3

**DIMENSIONS DES PORTES**  
Porte Avant : 0.82 x 1.74m 1 32 x 68.5in

**COMPARTIMENT BAGAGES**  
Volume : 3.6m3 127.113  
Capacité Maximum : 1300 kg 1 2866 lb

**MASSES**  
Masse Max. au Décollage : 22226kg 1 49000 lb  
Masse Max. à l'Atterissage : 20185kg 1 44500 lb  
Masse Zéro Carburant Max : 14000kg 1 30864 lb  
Masse à Vide : 11932kg 1 26306 lb  
Charge Maximum : 2067kg 1 4558 lb  
Masse de Carburant Max : 9500kg 1 20944 lb

**PERFORMANCE**  
Vitesse de Croisière : 926 km/h 500kts  
Plafond : 14935m 1 49000ft  
Distance Franchisable : 8334km 1 4500nm





EQUAJET vous propose d'organiser vos déplacements dans le plus grand confort et en toute sécurité. Le service sur mesure que nous vous proposons permet des prestations à bord personnalisées et adaptées à vos exigences.

CARACTERES TECHNIQUES

**SPECIFICATIONS DE L'AVION**  
Fabrication , Royaume-Uni  
Maintenance , Afrique du Sud  
Equipage , 2 Pilotes & 1 Hôtesse  
Configuration , 7 passagers maximum

**DIMENSIONS EXTERIEURES**  
Envergure , 15,66 m 1 51.4 ft  
Longueur , 15,59 m 1 51.1 ft  
Hauteur , 5,31 m 1 17.4 ft

**DIMENSIONS DES CABINES**  
Longueur , 6,60 m 1 21.7 ft  
Largeur , 1,83 m 1 6ft  
Hauteur , 1,75 m 1 5.7 ft  
Volume , 12,80 m3 1 452 ft3

**DIMENSIONS DES PORTES**  
Porte Avant , 0,68 x 1,30 m 1 26,77 x 51.18 in

**COMPARTIMENT BAGAGES**  
Volume , 1,44 m3 1 51 ft3  
Capacité Maximum , 209 kg 1 460 lb

**MASSES**  
Masse Max. au Décollage : 12,428 kg 1 27,400 lb  
Masse Max. à l'Atterrissage , 10,591 kg 1 23,350 lb  
Masse Zéro Carburant Max. , 8,164 kg 1 18,000 lb  
Masse à Vide , 7,287 kg 1 16,066 lb  
Charge Maximum , 877 kg 1 1,934 lb  
Masse de Carburant Max. , 4,514 kg 1 9,952 lb

**PERFORMANCE**  
Vitesse de Croisière , 778 km/h 1 420 kts  
Plafond , 12,497 m 1 41,000 ft  
Distance Franchissable .4,633 km 1 2,500 nm



# EQUAJET

**SIEGE:** Allée du Chaillu, vers le Mess des Officiers  
B.P. 14049 Tél. 22 281 21 31  
Brazzaville, République du Congo

## SERVICE COMMERCIAL

+242 06 667 28 75  
gambendze@equajet.com

+ 33 148 16 62 62  
bmasscheleien@regourd.com



### Annonce Total E&P Congo

**Concours d'entrée 2015 dans les classes renforcées au Lycée Victor Augagneur**

Les élèves ayant déposé leur dossier de candidature au concours d'entrée dans les classes renforcées et ne sachant pas s'ils ont été retenus doivent se rapprocher :

- Du lycée Victor Augagneur à Pointe-Noire ;
- ou de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire, ou, du collège d'appartenance.

Pour les élèves dont les dossiers ont été retenus, une réunion d'information obligatoire se déroulera au Lycée Victor Augagneur le Samedi 08 Août 2015 à 10h00. Les modalités, les horaires et le déroulement du concours leur seront précisés.

Le concours se déroulera du Lundi 10 au Mardi 11 Août 2015 au Lycée Victor Augagneur, suivant le planning ci-après :

- Lundi 10 Août 2015  
09h – 11h30: Mathématiques  
14h – 16h30: Français
- Mardi 11 Août 2015  
09h – 11h30 : Physique chimie

**Attention :** les élèves doivent absolument se présenter au concours munis d'une pièce d'identité.



Etude de Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI  
Notaire

Immeuble DABO, 3e étage, avenue de la Paix  
En face de la LCB Bank de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo  
Boîte Postale: 13.273/Téléphone: (242) 05.522.96.23/06.952.17.26/E-mail: skymbassa@yahoo.fr

### ANNONCE LEGALE AFRI JURI

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de cinq millions (5.000.000) de Francs CFA  
Siège social: 01, avenue Nelson Mandela, centre-ville, Brazzaville, République du Congo  
RCCM: 15 B 5905

### CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 22 avril 2015, reçu en l'étude de Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, dûment enregistré à Brazzaville, Poto-Poto, le 22 mai 2015, sous Folio 90/33 Numéro 1273, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société à responsabilité limitée unipersonnelle;  
**Objet:** la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- L'assistance et les études juridiques, économiques et environnementales;
- La formation en environnement et développement durable;
- Le conseil et assistance en gestion;
- L'audit comptable et financier;
- La formation personnelle en entreprise;
- La mise à disposition du personnel;
- L'intérim et le gardiennage;

Et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tous tiers, y compris la création de toutes sociétés filiales ou non, la prise d'intérêt dans toutes affaires similaires, sociétés créées ou à créer, la participation, la gérance et toutes autres activités susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement;

**Dénomination:** la société a pour dénomination: AFRI JURI;

**Durée:** la durée de la société est de quarante-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au registre de commerce et du crédit mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée;

**Siège social:** le siège social est fixé: 01, avenue Nelson Mandela, centre-ville, Brazzaville, République du Congo;

**Capital social:** le capital social est fixé à la somme de cinq millions (5.000.000) Francs CFA, divisé en cinq cent (500) parts sociales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 01 à 500, entièrement souscrites et libérées, attribuées à l'associé unique, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 22 avril 2015 par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI;

**Gérance:** aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 22 avril 2015, Monsieur Gilbert ITOUA a été nommé en qualité de gérant de la société AFRI JURI, pour une durée indéterminée;

**Dépôt légal:** a été entrepris, le 26 mai 2015, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré sous le numéro 15 DA 518;

**Immatriculation:** la société AFRI JURI a été immatriculée au Registre de commerce et du crédit mobilier, sous le numéro 15 B 5905.

Pour insertion légale,  
Maître Sylvert Bérenger  
KYMBASSA BOUSSI

Paroisse Notre-Dame de Fatima de Mpila  
(Archidiocèse de Brazzaville)

# Célébration du 5<sup>e</sup> anniversaire de la récitation du chapelet communautaire

Samedi 1<sup>er</sup> août 2015, la paroisse Notre-Dame de Fatima de Mpila, dans l'archidiocèse de Brazzaville, a commémoré le 5<sup>e</sup> anniversaire de la récitation du chapelet communautaire, sur le thème: «*La Vierge Marie et les familles*». C'était au cours d'une messe célébrée par le curé, le père Jean-Marie Bukasa-Malu et concélébrée par les pères Claver Magloire Itoua Mamy, prêtre de l'O.c.d (Ordre des Carmes Deschaux), René Lukusa Ndumbi, vicaire coopérateur paroissial, Godefroy Siassia, curé de la paroisse Saint Pierre Apôtre de Boyélé, dans le district de Betou (diocèse d'Impfondo), l'abbé Paul Massamba, secrétaire-chancelier de l'évêque d'Impfondo. Animée par la chorale Saint Jean de La Croix, cette messe a été suivie d'une procession en l'honneur de la Vierge Marie, à l'extérieur de la paroisse.



Le père Jean-Marie Bukasa-Malu (au milieu) et ses confrères dans le sacerdoce.

Il y a cinq ans, la communauté paroissiale de Notre-Dame de Fatima à Brazzaville avait débuté la récitation du chapelet communautaire, pour implorer la puissance de l'intercession de la Vierge Marie, afin d'en tirer le maximum de bienfaits. Ainsi, la célébration du 5<sup>e</sup> anniversaire était placée sous le signe de l'intercession de la Vierge Marie en faveur des familles en difficultés, en détresse, ayant perdu le sens de la communion fraternelle et la joie du vivre ensemble. Au début de la messe, le curé a rappelé le motif du rassemblement tout en signifiant la

place et le rôle de la Vierge Marie dans les familles, leur recommandant ainsi à mener une vie de prière. Dans son homélie, le père Jean Marie Bukasa Malu a mis en exergue la puissance de l'intercession de la Vierge Marie. Partant, il a dénoncé le mauvais climat de cohabitation qui règne dans les familles où des frères et sœurs ne s'entendent plus, à cause de l'héritage laissé par leurs parents. Ce faisant, il a confié toutes ces familles en détresse, où la cohabitation paisible et fraternelle n'existe plus, dans les mains de la Vierge Marie, afin qu'elle



Une vue des participants à la procession mariale.

Saint Siège

## Jmj de Cracovie 2016, pour devenir missionnaires de la Miséricorde Divine

Le cardinal Stanislas Rylko, président du Conseil Pontifical pour les laïcs a adressé aux jeunes, mardi 4 août 2015, un message spécial un an avant le début de la Jmj (Journée mondiale de la jeunesse) à Cracovie, qui aura lieu du 26 au 31 juillet 2016. La Jmj sera un vrai jubilé des jeunes à travers le monde. Au début de la veillée de prière, le pape avec un groupe de jeunes passera à travers la Porte Sainte symbolique mise en place dans un endroit appelé Campus Misericordiae, de même que durant le Grand Jubilé de l'An 2000, où le pape Jean-Paul II avait passé une Porte Sainte avec les jeunes à Tor Vergata à Rome. Le dimanche 31 juillet 2016, le pape donnera aux couples venus des cinq continents des lampes allumées, symboles du feu de la charité apporté par le Christ.

## Sainte Thérèse d'Avila sur la médaille du pontificat 2015

Le pape François n'a pas voulu son effigie, mais celle de Sainte Thérèse d'Avila sur la médaille du pontificat de l'année thérésienne. Le pontife a fait graver mardi 4 août 2015, une représentation de la sainte réformatrice du carmel et docteur de l'Eglise Thérèse d'Avila (née le 28 mars 1515 à Gotarrendura (Espagne) et morte dans la nuit du 4 au 15 octobre 1582, en raison du changement de calendrier), en cette année thérésienne qui célèbre les 500 ans de la naissance de la sainte espagnole. A cet effet, Le Pape François a fait parvenir un message spécial pour l'année thérésienne, où il a déclaré que l'enseignement et la vie de Thérèse d'Avila indiquent aujourd'hui au chrétien, quatre chemins: le chemin de la joie, de la prière, de la fraternité et de son époque.

intercède auprès de son fils Jésus-Christ pour que règne une véritable vie de famille, là où ce bon climat a été sacrifié, au profit des intérêts égoïstes et mesquins. Après la messe, une procession mariale s'est ébranlée à l'extérieur de la paroisse, sur le trajet retenu par la commission d'organisation. Au cours

de cette procession, les mystères joyeux du rosaire ont été scandés au rythme de la marche ponctuée par des chants en l'honneur de la Vierge Marie, la reine de tous les saints et la mère de tous les hommes.

Gislain Wilfrid BOUMBA

**OFIS**  
SECURITY SYSTEMS



## Alarme Anti-intrusion

### La Sécurité contre le cambriolage



**Protégez vos Biens et sécurisez votre Famille**

**01 600 00 00**



**POTENTIEL**  
RESSOURCES HUMAINES

Recrute pour une entreprise agroindustrielle opérant dans le département de la BOUENZA  
Recrute pour une entreprise agroindustrielle opérant dans le département de la BOUENZA  
**CONTROLEUR DE GESTION - H/F**  
REF: RP 004

Description du poste

Rattaché (e) au Directeur administratif et financier, vous avez comme rôle de:

- Fournir des informations pour orienter et superviser les plans d'action: prix de revient, coût de production, stocks, rentabilité des investissements, etc.
- Participer à la définition des objectifs au niveau opérationnel d'un service ;
- Etablir le schéma directeur des budgets en adéquation avec les objectifs fixés ;
- Superviser la mise en place et le suivi des plans d'actions en :
- mettant en place le système d'information de gestion (tableau de bord)
- mettant au point les procédures et outils de gestion compris par tous et homogènes ;
- analysant les tableaux de bord ;
- transmettant à la direction ses rapports de synthèse
- traiter les écarts en :
- détectant les anomalies à court, moyen et long terme en fonction des objectifs prévus et des résultats constatés ;
- appréciant les causes et les effets des écarts identifiés ;
- proposant à la direction des actions correctives à mettre en œuvre

Profil de candidat recherché

- De formation supérieure (BAC +5) en finance et/ ou gestion, vous justifiez d'une expérience prouvée d'au moins 3ans en contrôle de gestion dans un environnement industriel.
- Doté(e) d'esprit d'analyse et de synthèse (capacité à exposer clairement des problématiques souvent complexes, vous savez organiser vos priorités ;
- Vous faites preuve de sens relationnel, de capacité d'initiative ;
- Une bonne maîtrise d'Excel et la connaissance d'un logiciel de gestion sont souhaitable

Vous souhaitez candidater?

Merci de postuler à l'offre  
(Lettre de motivation + curriculum vitae)  
avant le 10 Aout 2015 en écrivant à :

POTENTIEL R.H.  
E-mail : [recrutement@potentielrh.com](mailto:recrutement@potentielrh.com)  
<http://www.potentielrh.com>

10<sup>e</sup> anniversaire du partenariat entre Caritas Congo et les Caritas d'Espagne

Mgr Miguel Olaverri plaide pour la transparence dans la gestion des biens des malades

Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire et président de Caritas Congo, a tenu une conférence de presse, vendredi 31 juillet 2015, au C.i.o (Centre interdiocésain des œuvres) à Brazzaville, sur le thème: «Témoignage de l'Eglise catholique dans le domaine de la santé». C'était à l'occasion de la célébration du 10<sup>e</sup> anniversaire du partenariat entre Caritas Congo et les Caritas d'Espagne, notamment, Caritas Cuenca et Caritas Espagne, marquée par l'inauguration du centre de santé de Massembo-Loubaki. C'était avec la participation de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie, Mme Amélia Bokilo, directrice générale du C.n.t.s (Centre national de transfusion sanguine), représentant le ministre de la santé et de la population, Alain Robert Moukouri, secrétaire général de Caritas-Congo, et Sébastien Mora, secrétaire général de Caritas-Espagne, alors que la modération était assurée par Florent Sogni-Zaou.



Mgr Miguel Angel Olaverri.



Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou.

a déclaré Madame la représentante du ministre de la santé et de la population. «Le partenariat que l'Etat a avec l'Eglise catholique, c'est pour le bien des populations. A titre individuel, nous, personnels de la santé, avons compris que ce partenariat est très important et que pour la population, pour nos

Congo et l'Espagne, dans le domaine de la fraternité Caritas. «Nous restons attachés, au nom de l'Eglise, à soutenir les efforts du gouvernement dans le domaine de la santé et de la lutte contre la pauvreté en général», a-t-il déclaré. Sur le chapitre des témoignages, l'abbé Adolphe Ounounou, coordonnateur

La conférence de presse de Caritas-Congo avait pour objectifs de présenter un regard sur les efforts entrepris par l'Etat congolais dans le domaine de la santé; la contribution ou le témoignage de l'Eglise et l'Etat en faveur des populations démunies du Congo. Dans son mot introductif, Mgr Miguel Angel Olaverri a fait siens les propos du Pape François, dans son exhortation apostolique «Evangelii Gaudium»: «Je demande à Dieu que s'accroissent le nombre d'hommes politiques capables d'entrer dans un authentique dialogue qui s'oriente efficacement pour soigner les racines profondes et non l'apparence des maux de notre monde». Ce faisant, l'évêque président de Caritas-Congo a exprimé le vœu de voir les institutions de l'Eglise engagées dans le domaine de la santé et toutes les personnes qui y travaillent, à quel degré que ce soit, à s'efforcer de voir en chaque malade, un membre souffrant du corps du Christ. «Il convient que les institutions de santé soient gérées selon les règles éthiques de l'Eglise, y assurant le service en conformité avec son

enseignement, au profit de la vie. La gestion des biens octroyés doit viser la transparence et servir au bien des malades». Pour sa part, Mme Amélia Bokilo a évoqué la volonté de l'Etat d'impliquer d'autres



Alain Robert Moukouri.

acteurs dans la prise en charge des populations, dans le souci qu'il a du bien-être de la population. «L'Etat seul ne peut pas à 100% prendre en charge la population. Ainsi, il y a ce souci qui a été exprimé par le gouvernement d'associer les autres parties, notamment le secteur privé, les O.n.g.s mais surtout les partenaires religieux»,



Mme Amélia Bokilo.

concitoyens, nous avons besoin que l'Etat ait ce type de partenariat, pour faire avancer la prise en charge de notre population, au moins dans le volet santé», a-t-elle poursuivi. Alain Robert Moukouri a manifesté la joie d'avoir organisé cette conférence de presse, pour vivre les dix ans de collaboration entre le



Sébastien Mora.

national de la Commission épiscopale pour la pastorale de la santé, et l'abbé Félicien Mavongou, coordonnateur national de la Commission épiscopale justice et paix, ont présenté les missions, les spécificités et l'action des deux structures de la Conférence épiscopale du Congo, en faveur du bien-être des populations. Parlant des fruits des dix ans de partenariat entre le Congo et l'Espagne, par le biais de Caritas-Cuenca et Caritas-Espagne, Mgr Bienvenu Manamika-Bafouakouahou a présenté les actions réalisées au bénéfice des populations, dans le département du Pool où des écoles et des structures de santé ont été construites à Taaba, Siassia, Moulouangou, Nsamouna, Massembo-Loubaki, etc. Il a évoqué aussi les campagnes menées contre le paludisme dans le Pool, à Brazzaville et à Owando, avec la distribution des moustiquaires imprégnées. Dans son intervention, Sébastien Mora a présenté le modèle de coopération de Caritas Cuenca et Caritas Espagne.

Dans leurs interventions, les journalistes ont posé des questions sur le partenariat entre Caritas-Congo et les Caritas espagnoles. Mgr Manamika a donné des précisions sur la poursuite des projets, à l'instar de celui réalisé à Massembo-Loubaki. C'est sur ces entrefaites que Mgr Olaverri a clos la conférence de presse.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Samedi 29 août 2015 à 15 h: «Question du genre et anti valeurs» par l'abbé Vincent de Paul Malonga, curé de la paroisse Saint Michel de Goma Tsé-Tsé et aumônier de l'archiconfrérie Saint Michel. Un autre concert de chants religieux est prévu à l'issue de cette dernière conférence.

XIX<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire-B-

«Quand Jézabel la séductrice... défiait les prophètes»

Textes: 1R 19, 4-8; Ps 33; Ep 4, 30-5,2; Jn 6, 41-51

Chers frères et sœurs,

La première lecture de la liturgie de ce dimanche nous présente deux cas de figures bien distinctes: le prophète Elie et Jézabel la séductrice, femme du roi Achab.

L'histoire vétérotestamentaire nous apprend que le prophète Elie a exercé son ministère prophétique sous le règne de deux rois d'Israël, Achab et Ahazia, entre 873 et 852 av. J.-C. Cette période était marquée par une grande infidélité envers l'Eternel. Achab, à la suite de son mariage avec la fille du roi des Sidoniens, avait établi officiellement le culte de Baal dans le royaume du nord et l'auteur de 1-2 Rois nous dit que ce roi fit plus encore que tous les rois d'Israël qui avaient été avant lui, pour irriter l'Eternel, le Dieu d'Israël (cf. 1 Rois 16,33).

Jézabel quant à elle, épousa Achab certainement pour des raisons d'alliance entre son père le roi de Sidon et Achab roi d'Israël. C'était, une femme dotée d'une forte personnalité. Elle domina son mari et en fit ce qu'elle voulait. Foncièrement méchante et cruelle, elle ne reculait devant aucun crime. Fervente adoratrice de Melqart, le dieu Baal tyrien, elle luttait contre le culte à l'Eternel, et ne tolérait pas d'autre religion que la sienne. Achab, entièrement subjugué par sa femme, éleva un temple et un autel consacrés à Baal ainsi qu'une statue représentant l'Astarté phénicienne. Il était totalement sous son emprise. Rusée, dominatrice, c'était aussi une séductrice et elle entraîna son mari dans des voies qui ne plaisaient pas à l'Eternel, elle avait remplacé le Dieu d'Israël par une idole!

Remplie de haine contre l'Eternel, elle fit tuer tous les prophètes qu'elle put arrêter (cf 1 Rois 18,4-13). Dans un tel contexte, le ministère d'un prophète devenait extrêmement difficile. Pourchassé par le pouvoir politique rebelle au message divin, Elie a dû sans cesse fuir et vivre en exil. Comme nous le rappelle la première lecture: «En ces jours-là, le prophète Elie, fuyant l'hostilité de la reine Jézabel, marcha toute une journée dans le désert». Elie était donc conscient et savait qu'elle était capable de le tuer par vengeance, car rien ne l'arrêtait. On pourrait dire qu'elle était habitée par des mauvais esprits, pour faire le mal autour d'elle.

Les «Jézabel» d'aujourd'hui

Nous avons pu comprendre par cette histoire comment agit la force de la séduction. Mais cela ne concerne pas seulement cette Jézabel, femme d'Achab. Nous savons comment Eve a entraîné Adam à la désobéissance, et aussi comment une autre Jézabel séduisait les serviteurs de Dieu dans l'Eglise de Thyatire...

Dans le monde comme dans l'Eglise, il y a de nombreuses «Jézabel» qui par leur pouvoir de séduction entraînent au mal beaucoup de personnes (à l'image de ces femmes qu'on retrouve dans les films nigériens appelés souvent «karachika»). Nombreuses sont les familles qui se lamentent également du comportement de certaines épouses dans notre société, maltraitant les fils laissés par la première épouse, ne permettant pas au mari d'assister en bonne et due forme sa famille biologique, jusqu'à considérer la belle-mère comme une «rivale» à éliminer pour mieux asseoir son pouvoir et sa domination sur le mari; et on parle souvent des «époux prisonniers» de l'amour de ces «Jézabel». Tout comme certaines qui se considèrent ou se font appelées «bergères» et/ou bienfaitrices dans certaines de nos communautés paroissiales, alors qu'elles se comportent en «jésabel» au foyer. D'autres encore exerçant une parcelle d'autorité et profitant de leur rencontre avec le saint père font bénir des dizaines et des milliers de chapelets pour montrer qu'elles sont pieuses. Tout cela ne sert à rien tant que le cœur ne se serait pas encore converti, et à reconnaître les abominations commises.

Cherchons à être «pain» rompu pour nourrir notre société

Jésus en instaurant le Règne de Dieu, établit parmi les hommes une communauté universelle de frères et sœurs. Saint Paul dira: «vous êtes tous fils de Dieu par la foi en Christ-Jésus... Il n'y a plus ni juif ni grec, ni esclave ni homme libre, il n'y a ni homme ni femme, car tous vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus» (Gal 3, 26-28).

A vous chères «Jézabel», épouses et mères, votre beauté intérieure et spirituelle vous invite à reconsidérer votre engagement comme chrétiennes, à l'exemple de Marie, «Theotokos» et «Etoile de l'évangélisation», afin que vous puissiez produire pour notre monde et notre Eglise les bons fruits du royaume de Dieu. Les figures de saintetés féminines (sainte Catherine, sainte Rita, sainte Thérèse de l'enfant Jésus, Mère Teresa de Calcutta...) sont là également pour vous aider à opérer une conversion radicale, car le Christ n'était pas venu pour les bien portants, mais bien pour les malades et les pécheurs afin que tous nous ayons la vraie vie en Lui (cf. Mc 2,17 ; Jn 10, 10).

Comme à chaque célébration eucharistique, le Christ Pain de Vie, nous invite à son repas, et à la fin de la messe repartir avec sa grâce pour «nourrir» notre société à travers notre témoignage et notre engagement au quotidien; et nous entendrons le prêtre nous dire: «Heureux les invités au repas du Seigneur, voici l'Agneau de Dieu qui enlève le péché du monde!» A vous de répondre et de vous convertir !!!

Eric Béranger N'SONDE  
Prêtre en mission pastorale en Italie.

Archidiocèse de Brazzaville

La paroisse Saint Augustin de la Tsiémé se prépare à célébrer son Cinquantenaire

Dans le cadre de l'évangélisation en profondeur de la population du quartier Texaco Tsiémé, le révérend père Jean-Marie Grivaz de la Congrégation du Saint-Esprit avait implanté en 1965, une paroisse dédiée à Saint Augustin, au numéro 77 de la rue Manguénguégé à Talangaï au bord de la rivière Tsiémé.



La façade principale de l'église Saint Augustin de La Tsiémé.

Le dimanche 30 août 2015, cette paroisse célébrera le cinquantième anniversaire de son existence. Ces festivités seront placées sous la haute autorité de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, président d'honneur. Des conférences débats et des activités socio-culturelles y seront organisées.

Le programme est établi comme suit:

Du 23 au 30 août 2015: exposition photos;  
Jeudi 26 août 2015: Concert de chants

religieux donné par les différentes chorales de la paroisse et d'ailleurs; conférences débats et animation culturelle;  
Jeudi 27 août 2015 à 15 h: «Histoire et vie de la paroisse Saint Augustin: depuis sa fondation jusqu'à nos jours» par l'abbé Apollinaire Bounkazi, administrateur paroissial;  
Vendredi 28 août 2015 à 15 h: «Histoire, vie et œuvres de Saint Augustin» par l'abbé Sébastien Zoubakela, aumônier diocésain du Renouveau charismatique.

Dimanche 30 août 2015 à 9 h: célébration eucharistique présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville.

Le président de la commission d'organisation demande aux chrétiens de l'archidiocèse de Brazzaville, ainsi qu'aux personnes de bonne volonté de les soutenir dans la prière.

Abbé Apollinaire BOUNKAZI  
Président de la Commission d'organisation

# Abus de langage dans le discours politique congolais et nécessité de la «révolution» institutionnelle

La forte politisation de la conscience citoyenne au Congo, héritage de la longue gestion du pays suivant le système politique monopartite, structure et détermine les entendements individuels et collectifs à se liquer dans les clivages des pensées et discours homogènes des partisans et adversaires radicaux du débat sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002, marquant la perspective de la fin du deuxième mandat du Président Denis Sassou-Nguesso.

Dans cette ambiance politicienne où les passions se déchainent et se radicalisent, et où la simple «réserve intellectuelle», quand elle ne rime pas avec l'hypocrisie, le «recul critique et prospectif», qui marque le début de la liberté et de la responsabilité, devient la chose congolaise la moins partagée/observable, ce qui fait courir au pays le risque de la fracture sociopolitique et de l'affrontement qui finit par dégénérer en conflit interindividuel violent, lorsqu'il s'épuise comme violence pensée et verbale au niveau de la conscience de chaque citoyen subissant les assauts croisés de la paupérisation, de la «logique ethnocentriste» et des «consignes du leader politique» auquel il s'est fidèlement comme «client» ou militant inconditionnel.

Dans ce contexte d'animalité sociopolitique exacerbée, marquée par la renonciation presque collective à la raison critique, au discernement, et par la chasse consensuelle contre l'attitude critique, la coopération entre les exigences de «patience du concept» et d'«impatience de la liberté» me conduit, ici, à tenter de vérifier, d'une part, la pertinence de l'usage du terme «coup d'Etat», que l'on perçoit ces derniers temps dans le discours politique, et d'autre part, la capacité de la «réforme institutionnelle» à booster le changement développant du pays.

Le terme «coup d'Etat» (que l'on capte aujourd'hui dans une expression comme «coup d'Etat constitutionnel») relève du domaine des «Sciences politiques» et de la «Philosophie morale et politique», dont l'«objet» est de dégager les «fondements» et «finalités» éthiques du «Contrat social», qui témoignent du passage de l'état de «nature» (où les forts règnent sur les faibles) vers l'«état de société» (où forts et faibles sont soumis aux mêmes droits et devoirs équitables), dans lequel, le rôle du «Droit» se limite à «codifier les mécanismes» d'exercice de ces «libertés et responsabilités» collectives, quand le «consensus social» est conjointement obtenu. Ainsi, le plus grand pouvoir du «peuple» est la «souveraineté», la liberté d'initiative quant à l'orientation que peut prendre le vivre-ensemble, dès l'instant où il est vérifiable que la souveraineté s'exerce au profit de l'intérêt général. Le point sur les différentes situations de désordre institutionnel survenues dans le monde m'amène à noter techniquement que:

1- On parle de «coup d'Etat», quand un pouvoir «A» est attaqué/déstabilisé par l'Opposition «B», souvent de façon violente; je résume cette situation par la formule ontologique: [(B!A): B], si le coup réussit; et [(B!A): A], si le coup échoue (comme récemment au Burundi); l'Opposition est, alors, matée jusques dans ses derniers retranchements;

2- On appelle «coup d'Etat populaire», le genre de coup accueilli et salué par la population (qui en avait marre), quitte à déchanter éventuellement après (ici, la pression des Opposants attaquant

pousse le prince à fuir et abandonner le Pouvoir, en le laissant vacant); ce fut le cas du coup qui porta François Bozizé au Pouvoir en RCA; 3- la «révolution de palais» traduit la situation d'un coup d'Etat non violent organisé par certains dignitaires du pouvoir, mécontents du prince (comme ce fut le cas en Mauritanie); et, situation inédite, pour laquelle la science n'avait pas encore de terme pour la désigner, ce qui m'a conduit à créer le nouveau concept qui suit; 4- quand le pouvoir en place «A», en violation de son devoir de protéger tous les citoyens, pour une raison ou une autre, attaque militairement l'Opposition «B» qui, en réagissant, réussit à le destituer, ce que traduirait la formule: [(A!B): B], ou que le pouvoir réussisse à se maintenir, ce que rendrait la formule: [(A!B): A], cette situation n'est plus ni un coup d'Etat classique, ni un coup d'Etat populaire, ni une révolution de palais, mais je propose de l'appeler «Etat de coups», un Etat où le pouvoir distribue des coups violents aux citoyens sans défense, les obligeant ainsi à s'organiser, pour tenter de sauver leurs vies et défendre leur honneur.

## Le sens véritable des mots

Or, ce dernier cas de figure de désordre institutionnel est la situation que le Congo vécut du 5 juin au 15 octobre 1997, entre les présidents Pascal Lissouba et Denis Sassou-Nguesso, au regard du non-lieu des négociations de Libreville. Le chercheur ne sachant pas tout et en prenant acte de la mort du modèle aristotélicien de chercheur encyclopédiste, le rôle des politiques n'est pas de penser, mais d'identifier les problèmes essentiels des populations, de «réunir les moyens et prendre les bonnes décisions/mesures», dont l'application intelligente devrait rendre l'ascenseur au peuple souverain, en vue d'un meilleur rendez-vous aux prochaines élections. C'est pourquoi, sur les questions théoriques et techniques, le politique doit avoir la modestie de consulter ceux qui ont cela comme métier, évitant ainsi de torturer inutilement le corps social par sa témérité outrancière. Une bonne partie de la radicalité que l'on lit dans le discours politique au et/ou sur le Congo est due à cette simple ignorance du sens véritable du mot. Aujourd'hui, cette méprise conceptuelle s'est déportée et métamorphosée en «coup d'Etat constitutionnel»: rien n'est aussi impertinent! Car, sur le plan même éthique, on n'est pas fondé à dire, d'un côté, que la souveraineté permanente du peuple lui permet de voter une Constitution un jour, et de l'autre, que cette souveraineté ne lui permet pas de voter une nouvelle Constitution un autre jour, comme si sa souveraineté était contingente. Un peu d'honnêteté devrait permettre à chacun de voir que le problème congolais n'est pas la nature de la Loi, mais le fait pour les



Par Didier Ngalebaye.

politiques de la contourner et de n'en faire qu'un usage ciblé et intéressé, qui devrait pousser les nouveaux constituants à retirer aux politiques et gouvernants les marges de manœuvre dont ils disposent présentement, pour les confier au peuple, sous forme de moyens permanents de pression contre toute tentative de détournement du pilotage du Contrat social de ses objectifs d'intérêt général, c'est-à-dire, renforcer la veille citoyenne et la parole des intellectuels a-politiques. A cet égard, les «dialogues» de Sibiti et Brazzaville ont oublié les vrais problèmes et blocages de la gouvernance congolaise: l'«infra-droit», l'«impunité» et l'«inefficacité de la gouvernance publique», que l'observe sous les différents régimes gouvernant le Congo depuis l'Indépendance: ils n'ont vu que le cadre de la gouvernance (la «réforme institutionnelle») et le moyen d'accès au Pouvoir d'Etat (la «gouvernance électorale»). La Constitution actuelle amplifie ces problèmes, au point où, même si un Opposant

prenait le Pouvoir, on peut parier qu'aucun changement politique développant ne se produirait au Congo, du fait qu'elle a fini de faire la preuve de son caractère anti-démocratique, ne serait-ce que par le fait qu'elle exclut la jeunesse majoritaire (représentant 70% de l'électorat) du jeu démocratique. Après le «coup d'Etat», le deuxième abus de langage, qui transparaît dans le discours politique congolais consiste à considérer la «réforme institutionnelle» comme la solution aux problèmes (non identifiés) de la gouvernance du Congo, alors que leur nature devrait plutôt conduire à penser à l'urgence d'une «onde de choc politico-administrative», pour faire bouger les choses. Et, au-delà de l'abus de langage ambiant, cette onde de choc, c'est la révolution, comme déclic d'un changement politique développant, au regard de l'histoire de la gouvernance du Congo depuis son «indépendance», qui présente des périodes de réformisme et de révolution, dont l'immobilisme complet dans lequel la gouvernance du pays se retrouve est l'héritage.

## Le concept «révolution»

Le concept de «révolution» est formé au moyen de la combinaison de la racine de réformisme d'avec la terminaison de révolution. Il y a «révolution», lorsque les institutions d'un pays donné fonctionnent contre l'intérêt du plus grand nombre, mais au profit de la minorité au Pouvoir d'Etat, et qu'un illuminé (cadre civil ou militaire) prétendant détenir le «Sens de l'Histoire» (la solution aux problèmes du moment),

théorise et organise autour de ses idées, un groupe de cadres convaincus et acquis à sa cause, constituant ainsi une «idéologie» devant servir d'instrument de renversement du Pouvoir en place, dont il réussit à s'emparer, en promettant lui substituer un ordre plus juste et apte à défendre/promouvoir l'intérêt général, jusqu'à ce que l'expérience de la complexité de la gestion des affaires publiques l'en déchanter. Le «radicalisme» et l'«intolérance» sont les principales caractéristiques de la révolution. Par contre, il y a «réformisme», lorsque les acteurs du système en place, à défaut de trouver des solutions radicales aux problèmes des populations, s'engagent dans un processus consistant à identifier les faiblesses de l'Etat et à les corriger progressivement par une série de mesures (lois, règlements,...).

L'échec est le devenir du réformisme, du fait le sujet et l'objet de la réforme se confondent dans l'homme au Pouvoir, qui ne peut pas accepter de se faire violence sans contrainte populaire. La «tolérance», la «progressivité» et la «complaisance» sont les caractéristiques du réformisme. Ainsi, ce double échec de la «révolution» et du «réformisme» m'a conduit à «créer le concept de révolution», comme solution d'avenir, applicable à la situation du Congo, dont les acteurs sont tous en déphasage par rapport à la situation réelle, dans laquelle, les cadres de la Majorité au Pouvoir et de l'Opposition (qui ont déjà été au Pouvoir) sont tous compromis, en plus de ce qu'à cause de leurs âges (plus de 45 ans), ils émergent dans l'escroquerie politique de la

Jeunesse, le banditisme, la concentration de 90% des revenus du pays entre les mains de 10% de la vieille élite politique, l'extrême cumul des fonctions (...), qui expliquent fondamentalement le chômage des jeunes. Face à ce contexte désastreux, dont les auteurs sont les politiciens du Pouvoir et de l'Opposition, et que l'actuelle Constitution amplifie, il convient de changer celle-ci, en ajoutant aux propositions de Sibiti, la création du poste de vice-président de la République, l'exigence d'une fiche de moralité pour les candidats à la présidentielle et le désengagement solennel du Président en fonctions du processus électoral, de façon que la nouvelle gouvernance post-transitionnelle (1 à 2 ans), sur la base des résultats du R.g.p.h, puisse lancer le projet d'une loi de programmation du développement à moyen terme, s'appuyant sur la gestion équitable et proportionnelle des couches de la population suivant leur poids démographique réel. Ainsi, pour accélérer le changement politique développant dans le pays, il faudrait que la nouvelle Constitution retire aux vieux acteurs politiques la place prépondérante qu'ils occupent injustement, en ce que leurs «mentalités rétrogrades» sont en contradiction d'avec l'«esprit novateur» impulsé par les nouvelles institutions de la République. Payé pour penser, je ne mériterais pas mon salaire, si je n'avais pas porté cet éclairage sur un débat dont les acteurs ne font que défendre les intérêts égoïstes de leurs ethno-partis, en se constituant en obstacles majeurs sur le chemin de la construction de la Nation congolaise.

Dr Didier  
NGALEBAYE  
Philosophe

## Droit social

# La période d'essai: point de départ vers la conclusion définitive du contrat de travail

La période d'essai est une période précédant l'embauche définitive du salarié. Elle se situe donc au début du travail. Pendant cette période, le contrat peut être rompu unilatéralement par l'une des parties (employeurs ou salarié), sans motifs, sans indemnités.

La période d'essai a un double objectif:

- permettre à l'employeur de tester les aptitudes du salarié à l'emploi proposé et la capacité pour le salarié de s'adapter au poste proposé;
- permettre au salarié d'apprécier si les conditions de travail ou d'emploi lui conviennent.

La période d'essai ne doit pas se confondre avec l'essai professionnel qui est destiné à vérifier les aptitudes techniques du candidat à l'emploi.

La période d'essai ne se présume pas. Son existence doit résulter soit d'une clause expresse dans le contrat de travail, en prévoyant l'existence et la durée, soit de disposition conven-

tionnelle applicable à l'entreprise. A défaut, l'embauche du salarié est considérée, en principe, comme définitive dès sa date d'entrée en fonction. La période d'essai ne doit pas être imposée au salarié:

- en cas de transfert d'entreprise (modification de la situation juridique de l'employeur, notamment par succession, vente, fusion, transformation du fonds ou mise en société);
- en cas de rétrogradation disciplinaire;
- dans le cas où le salarié a déjà occupé précédemment le même emploi chez le même employeur;
- dans le cas d'un changement de poste.

De ce qui précède, retenons que l'article 34 du code du travail (Loi n° 45-75 du 15 mars 1975) stipule que: il y a engagement à l'essai, lorsque l'employeur et le travailleur, en vue de conclure un contrat définitif verbal ou écrit, décident au préalable d'apprécier notamment, le premier, la qualité des services du travailleur et son rendement, le second, les conditions,

chez l'employeur, de travail, de vie, de rémunération, d'hygiène et de sécurité ainsi que le climat social.

La durée de la période d'essai: l'employeur et le salarié sont libres de déterminer, au moment de la conclusion du contrat de travail, la durée de la période d'essai, sous réserve de respecter les limites imposées par la loi ou par la convention collective. La durée de la période d'essai dépend selon le type du contrat de travail. Par exemple, pour le salarié sous C.d.i (Contrat à durée indéterminée): elle est fixée à deux mois pour les ouvriers, trois mois pour les techniciens et les agents de maîtrise, quatre mois pour les cadres. Le renouvellement de la période d'essai n'est possible que s'il est expressément prévu par le contrat de travail ou la convention collective. En principe, la période d'essai n'est renouvelable qu'une seule fois.

**La rupture de la période d'essai**  
Sauf dispositions lé-

gislatives, conventionnelles ou contractuelles contraires, l'employeur ou le salarié peut mettre fin à la période d'essai à tout moment, sans formalité, sans motif et sans indemnité. Cependant, pour éviter tout contentieux, il est préférable, pour l'employeur, de notifier la rupture de la période d'essai par lettre remise en main propre contre décharge. Bien que l'employeur ne soit pas tenu de faire connaître les motifs qui le conduisent à mettre fin à la période d'essai, ceux-ci doivent, cependant, être fondés sur des considérations d'ordre professionnel. Dans le cas contraire, la rupture peut être considérée comme abusive ou discriminatoire, ouvrant droit à des dommages-intérêts pour le préjudice subi par le salarié. A lire prochainement: La formation du contrat de travail et les différents contrats de travail.

Théodore  
MIALOUNGUILA  
Expert-comptable  
agréé CEMAC  
Contact:  
t.mialounguila@gmail.com

# LA MUCODEC DE SIBITI CHANGE DE SIEGE

A partir du 03 Août 2015 à 08 heures, la Caisse



Locale MUCODEC de Sibiti ouvre ses portes dans un nouveau bâtiment.

Elle quitte l'ancien local pour un nouveau site, un nouvel espace moderne offrant un



meilleur accueil et de meilleures conditions de travail.

Sociétaires MUCODEC,

La nouvelle agence est située au cœur de la ville, au N°18 de l'avenue Marien NGOUABI, près du Grand marché.

*N'attendez plus, profitez de votre nouvelle agence qui vous offre un cadre moderne et convivial !*

Encore plus proche de vous!





Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux  
Commission ad hoc du marché

**Appel d'offres international ouvert  
n°10/BEAC/CABGVR-CELLCOM/AOIO/Bien/2015  
pour la fourniture, en lots indépendants, de divers supports  
de communication de la BEAC pour l'année 2016.**

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, sur ressources propres, divers supports de communication pour l'année 2016. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres international ouvert, les entreprises intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Ledit appel d'offres est subdivisé en trois (3) lots indépendants ainsi qu'il suit:

- \* lot 1: agendas;
- \* lot 2: calendriers;
- \* lot 3: supports et enveloppes pour cartes de vœux.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrés:

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE**  
Services Centraux, 736, Avenue Monseigneur Vogt  
Secrétariat Général - DOAAR-CGAM,  
14e étage, porte I412  
B.P: 1917, Yaoundé - Cameroun  
Tél.: (237) 222 23 40 30;  
(237) 222 23 40 60 poste 5431  
Fax: (237) 222 23 33 29  
@: cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée au paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) F. CFA ou 153 (cent cinquante-trois) EUROS.

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessus. Le paiement devra être effectué en espèces, aux guichets de la BEAC ou par virement bancaire.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire de huit cent mille (800

000) F. CFA ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le jeudi 20 août 2015, à 12 heures précises.

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE**  
Services Centraux, 736, Avenue Monseigneur Vogt  
Bureau d'Ordre, 15e étage, porte 15.01  
B.P: 1917, Yaoundé - Cameroun

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées. Celles reçues dans le délai seront ouvertes en deux étapes, en présence des représentants des soumissionnaires, dûment mandatés, qui souhaitent assister aux séances d'ouverture.

Les plis administratifs et techniques seront ouverts, le jeudi 20 août 2015, à 13 heures précises, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé.

Les plis financiers des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise seront ouverts, le mercredi 2 septembre 2015, à 11 heures précises, aux Services centraux de la BEAC, à Yaoundé.

**Yaoundé, le 08 juillet 2015**

**Le Président de la Commission Ad hoc.**



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux  
Commission ad hoc du marché

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

Appel d'offres international ouvert n°09/BEAC/DGEFRI-DCMCCB/AOIO/Bien/2015 du 06 juillet 2015 pour la fourniture et l'intégration d'une solution informatique pour la gestion automatisée des opérations de la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres.

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, sur ressources propres, une solution informatique intégrée pour la gestion automatisée des opérations de la CRCT. A cet effet, elle invite, par le présent avis, les entreprises remplissant les conditions requises, à présenter une offre.

Les soumissionnaires devront certifier que le logiciel proposé est couvert par une licence valide, a été produit ou sera développé par eux. En outre, ils devront garantir à la BEAC qu'ils pourront assurer la maintenance de la solution à implémenter.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir un complément d'information et examiner le dossier d'appel d'offres, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE**  
Services Centraux, 736, Avenue Monseigneur Vogt  
Secrétariat Général - DOAAR-CGAM,  
14e étage, porte I403  
736, Avenue Monseigneur Vogt  
B.P: 1917, Yaoundé - Cameroun  
Tél.: (237) 222 23 40 30; (237) 222 23 40 60 poste 5403  
Fax: (237) 222 23 33 29  
@: cgam.scx@beac.int

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de XAF 100 000 (cent mille) ou 153 (cent cinquante-trois) EUROS. Le paiement devra être effectué en espèces aux guichets de la BEAC ou par virement bancaire.

Une réunion de cadrage se tiendra, le lundi 10 août 2015, à 10h, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé - Cameroun.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et

d'un montant forfaitaire de XAF 500 0000 (cinq millions) ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le jeudi 10 septembre 2015, à 12 heures précises.

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX**  
BUREAU D'ORDRE 15e étage, porte 15.01  
736, Avenue Monseigneur Vogt  
B.P: 1917, Yaoundé - Cameroun

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts en deux (02) étapes, en présence des représentants des soumissionnaires, dûment mandatés, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture.

Les offres administratives et techniques seront ouvertes, le jeudi 10 septembre 2015, à 13 heures précises, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé.

L'ouverture des offres financières, des soumissions ayant obtenu au minimum soixante-dix (70) points à l'issue de l'évaluation technique, se fera à une date qui sera communiquée ultérieurement aux soumissionnaires.

**Le Président de la Commission ad hoc.**



*Cefdhac (Conférence sur les écosystèmes des forêts denses et humides d'Afrique centrale)*

## Gérer de façon concertée les forêts denses humides tropicales, pour asseoir les bases d'une économie verte

La Cefdhac (Conférence sur les écosystèmes des forêts denses et humides d'Afrique centrale), en partenariat avec le Ministère de l'économie forestière et du développement durable, a organisé, du 20 au 23 juillet 2015, dans la salle de conférence de la Bdeac (Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale), à Brazzaville, un atelier régional d'engagement des groupes cibles au processus Redd+ et de préparation à la prochaine conférence sur les changements climatiques, en décembre 2015, à Paris, en France, autrement appelée la Cop 21.

Grâce à l'appui technique et financier de l'Uicn (Union internationale pour la conservation de la nature), du Preredd+ (Projet régional Redd+), de la Comifac (Commission des forêts d'Afrique centrale), du Ffbc (Fonds forestier du Bassin du Congo), de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et de la Giz (Coopération allemande), à travers le projet d'appui à la Comifac.

Les travaux, ouverts par Michel Elenga, directeur de cabinet du ministre de l'économie forestière et du développement durable, en présence du député Louis Roger Essola Etoa, président du comité de pilotage régional Cefdhac, basé au Cameroun, Léonard Usongo, directeur national Uicn Cameroun, Jean Joël Louméto, président du forum national Cefdhac Congo, et Georges Claver Boundzanga, coordonnateur national Redd, ont eu pour objectif de renforcer l'engagement des Etats et particulièrement, celui de la Cefdhac au processus Redd+, à l'échelle nationale, régionale et internationale.

«La République du Congo, qui a accepté d'abriter cet atelier, s'est engagé dans le processus Redd+ depuis

2008, dans le but bien précis de contribuer à la lutte contre les changements climatiques; lutter contre la pauvreté; et d'asseoir, efficacement, les bases d'une économie verte, pilier du développement durable du pays», a déclaré Michel Elenga.

Une soixantaine de personnes, venues de neuf Etats, à savoir: le Tchad, la Rca, la Rd Congo, le Cameroun, la Guinée Equatoriale, le Rwanda, le Gabon, la République du Congo et le Burundi, ont pris part à cet atelier. Le Sao Tomé et Principe s'étant excusé. Parmi les participants, on a pu noter, également, la présence des membres du comité de pilotage régional Cefdhac, des représentants des fora nationaux et réseaux de la Cefdhac, des représentants des plateformes Redd+ et changements climatiques de la société civile du Cameroun, de la République du Congo, de la République du Tchad, des personnes ressources, des coordinations nationales Redd+ de la République du Congo, de la Guinée Equatoriale, du Rwanda et du Tchad, en faisant des propositions précises et concrètes; et de formuler plusieurs recommandations et résolutions à mettre en œuvre. A l'Uicn, les participants ont



Michel Elenga (au centre) entouré des participants.

susciter l'engagement des Etats au processus Redd+ et la préparation de la prochaine conférence de Paris sur les changements climatiques, afin qu'ils restent dans la logique de l'amélioration de l'image de marque, pour avoir compris, très tôt, l'intérêt de gérer, de façon concertée, les forêts denses humides tropicales, dont regorge le Bassin du Congo, lequel constitue le deuxième plus grand massif forestier tropical du monde, après l'Amazonie.

Après les travaux de groupes, les participants ont eu droit à différentes présentations et restitutions en plénière. Celles-ci leur ont permis d'améliorer et de valider les documents régionaux relatifs à la stratégie d'engagement et au plan de communication; d'enrichir la note de position de la Cefdhac sur la Redd+ et les changements climatiques face aux enjeux de la Cop 21, en faisant des propositions précises et concrètes; et de formuler plusieurs recommandations et résolutions à mettre en œuvre.

recommandé, entre autres, de finaliser et de diffuser le guide, pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans de présentation à la Redd+ en Afrique;

à la Giz: de renouveler les sessions de sensibilisation et de formation de l'atlas sur l'utilisation des terres forestières;

à la Cefdhac, de faire, entre autres, le plaidoyer pour la mise en œuvre des actions prioritaires de la stratégie d'engagement et du plan de communication régionale Redd+ de la Cefdhac, auprès des partenaires techniques et financiers; et à la Comifac, de poursuivre l'appui à la Cefdhac, pour renforcer son engagement dans le processus Redd+.

L'atelier a été clôturé par le député Louis Roger Essola Etoa, président du comité de pilotage régional de la Cefdhac, en présence de Jean Joël Louméto, président du forum national Cefdhac Congo.

Philippe BANZ

*Facp (Fond d'appui à coûts partagés)*

## Renforcer les capacités des menuisiers du C.r.p

Sékou Camara, directeur du Facp (Fond d'appui à coûts partagés), une unité du Pade (Projet d'appui à la diversification de l'économie), a tenu, la filière bois, une visite d'évaluation de trente menuisiers ayant été formés pendant vingt jours. Le but de cette formation a été d'aider des menuisiers fabriquant des meubles en bois à devenir des experts dans leur domaine. Financée à hauteur de 80%, par le Facp, cette formation s'est inscrite dans le cadre des activités du Pade.



Sékou Camara suivant les explications du formateur.

Jean Claude Batantou, formateur et consultant du Pade, a donné ainsi le sens de cette formation: «Nous formons les menuisiers de Brazzaville et de Pointe-Noire, dans le but d'élever leur niveau de travail. Ils doivent faire la finition, savoir lire un plan, et intervenir dans les différentes entreprises. Ceux qui fabriquent des meubles et qui sont sur le terrain sont des pratiquants et nous leur apprenons les règles.»

S'exprimant après sa visite d'évaluation, Sékou Camara a d'abord, souligné que le Facp, une unité opérationnelle, est un projet cofinancé par la Banque mondiale et le gouvernement congolais. Il a pour but d'aider le Pade, à travers un renforcement des capacités techniques des opérateurs congolais, dans les secteurs privés et, spécifiquement, dans certaines filières, dont le bois. «Le Pade a financé ses formations au profit des menuisiers qui sont membres des groupements d'intérêts économiques. En finançant ces formations, nous voulons que ces menuisiers soient plus performants à faire des meubles de qualité et, nous espérons qu'ils pourront contribuer à la diversité de l'économie, de sorte que nous ayons sur le marché congolais des produits en bois, de très bonne qualité», a-t-il affirmé, en se réjouissant de la qualité de la formation. «Les outils pédagogiques de formations sont bons et intéressants. Le formateur leur a donné tous les outils nécessaires, pour faire de bons meubles», a-t-il souligné.

Pour rappel, le Pade intervient dans les secteurs de l'économie, de l'agroalimentaire, du tourisme, des transports, de la logistique et de l'artisanat.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

*Ministère des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat*

## Mme Norma Borges déterminée à soutenir les P.m.e congolaises

Depuis sa prise de fonction en 2013, en qualité d'ambassadrice de la République Bolivarienne du Venezuela au Congo, Mme Norma Borges ne cesse de manifester sa bonne volonté en faveur du Congo, pour l'aider à décoller, notamment dans le domaine des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat. C'est dans cet esprit qu'elle a dévisé, vendredi 31 juillet 2015, avec Mme Yvonne Adélaïde Mougany, ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, pour un échange d'expériences et, un croisement de regards sur la substance des accords signés par les chefs d'Etat des deux pays, notamment celui concernant la lutte contre la pauvreté. Les deux personnalités ont évoqué la coopération existant entre le Congo et le Venezuela. Celle-ci ne peut être effective qu'en intégrant le secteur des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, lequel demeure l'espoir du développement économique du pays. Mme Yvonne Adélaïde Mougany a reconnu que le Venezuela



Mme Norma Borges dévisant avec Mme Yvonne Adélaïde Mougany.

est très développé, dans le domaine des petites et moyennes entreprises et que le Congo pourrait bénéficier de l'expérience et de l'expertise de ce pays d'Amérique du Sud, pour développer ce secteur. «En effet, les petites et moyennes entreprises congolaises manquent de soutien financier pour son développement. D'où, ce genre de rencontre avec les partenaires bilatéraux, afin de promouvoir des stratégies susceptibles de rendre plus dynamique ce secteur créateur d'emploi». En outre, la ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat n'a pas manqué d'informer son interlocutrice sur la tenue, en novembre prochain, à Brazzaville, d'un forum de développement sur l'investissement au Congo et que l'occasion sera toute indiquée, pour les hommes d'affaires du Venezuela de découvrir les produits agricoles du Congo, tels le manioc, le fufou, etc.

Mme Norma Borges, quant à elle, s'est dite satisfaite des opportunités qu'offre le Congo et, le Venezuela est déterminé à soutenir les petites et moyennes entreprises congolaises dans toute leur diversité. «En effet, le Venezuela a mis en place une politique de réduction de la pauvreté, reconnue par la Fao (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), comme une avancée très positive dans le monde», a-t-elle conclu.

Pascal BIOZI KIMINOU

*Hôpital de Dieu «La Base»*

## Les activités au titre de l'année 2014-2015 ont été closes

30 juillet 2015, à Brazzaville. Clôture des activités de l'hôpital de Dieu «La Base», sis à Moukondo, dans le quatrième arrondissement, au titre de l'année 2014-2015. Après neuf mois d'exercice.

D'octobre 2014 à juillet 2015, 1.397 malades, dont 864 femmes et 533 hommes, ont reçu des traitements dans ce centre de soins de santé spirituel, administrant des soins aux malades, à partir des plantes révélées, selon les statistiques rendues publiques par Simone Oniala, directrice de cet hôpital. Insistant sur le caractère gratuit des soins administrés par ce centre sanitaire spirituel, dont la vocation est le soin de l'âme et du corps, elle a souligné le caractère obligatoire de la cure d'âme pour les patients avant tout traitement. «Au cours de cette année, 1.662 personnes ont confessé leurs péchés au moyen de la cure d'âme auprès de l'aumônier de l'hôpital, le major Samuel Kimbidima», a-t-elle révélé, avant de préciser que la guérison dans cet hôpital où évolue, bénévolement, plus d'une trentaine d'agents relève de «Dieu lui-même,

propriétaire et principal acteur dudit hôpital». Libérant sa prédication tirée de l'évangile de Matthieu 8: 14-18, à cette occasion, le Révérend pasteur Albert Pougui Pambou, vice-président de l'Eglise luthérienne du Congo, a insisté sur la puissance de la guérison de Jésus-Christ, en déclarant: «Jésus est le divin messie, notre médecin qui a tout le pouvoir sur nous.» Il a reconnu, en outre, que «le Seigneur, bien qu'étant entré au ciel, continue à faire ses œuvres et ses miracles. Ainsi, tous ceux qui viennent à lui reçoivent guérison.» Avant de poursuivre: «Lorsque Jésus te guérit, la maladie disparaît pour toujours... Jésus est notre médecin. Il a le pouvoir sur tous les mauvais esprits et sur toute maladie.» Et sa guérison, a ajouté le pasteur, «passe par la parole de Dieu et les prières; les tisanes à base des plantes n'étant que

de simples formalités.»

De son côté, le président du Conseil œcuménique des églises chrétiennes du Congo, le commissaire Onal Castor, et par ailleurs chef du territoire de l'Armée du salut au Congo, a affirmé: «Cet hôpital de Dieu est un lieu de vie qui rappelle le don de vie en Jésus-Christ. Ainsi, en administrant des soins médicaux à tous les malades, je puis croire que vous êtes en train de suivre l'exemple de Jésus le Docteur par excellence, qui, par ses meurtrissures, guérit les malades». Il a félicité tout le personnel de l'hôpital, pour leurs efforts louables et sacrifices

consentis, en sauvant tant de vies humaines. «Je vous demande de travailler pour l'amour de Dieu. Vos efforts ne seront pas vains dans le Seigneur», a-t-il conclu.

Une série de témoignages rendus par des malades guéris, à la suite d'un traitement reçu, a clos la cérémonie à laquelle ont pris part plusieurs responsables ecclésiastiques. L'hôpital de Dieu «La Base» a été créé depuis 1983 et reçoit tous les malades sans distinction de religion. Le professeur Lévy Makany, ancien ministre, en est le président.

Viclaire MALONGA

*Cancer de l'utérus*

## Mieux vaut prévenir

Une étude chez 4.489 femmes ayant eu un cancer de l'utérus, récemment publiée dans le journal en ligne du National Cancer Institute aux Etats-Unis, a montré que celles soumises au préalable à une ligature des trompes (28%) quelle qu'en fut la raison, avaient eu au moins de formes évolutives.

# ANNONCE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progrès

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
ET DE LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE AUX GRANDS TRAVAUX DÉLÉGATION GÉNÉRALE AUX GRANDS TRAVAUX  
COORDINATION DES MARCHES PUBLICS ET DE LA RÉGLEMENTATION  
DÉPARTEMENT DE LA CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

## AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 015 – 2015/PR/MATDGGT/DGGT-CMPR

«TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INSTALLATIONS TERMINALES DE L'AÉROGARE DE KINDAMBA,  
DANS LE DÉPARTEMENT DU POOL»

1. Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat, exercices 2015 et 2016, volet investissements, ainsi que de la poursuite de la «Municipalisation accélérée du Département du Pool», le Gouvernement de la République entend, par le biais de la Délégation Générale aux Grands Travaux, Maître d'ouvrage délégué, entreprendre les «travaux de construction des installations terminales de l'aérogare de Kindamba, dans le Département du Pool».

2. La Délégation Générale aux Grands Travaux sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants:

- Terrassements - Gros œuvre;
- Toiture - Etanchéité;
- Menuiseries bois et Alu;
- Plomberie sanitaire - Climatisation;
- Electricité (courant faible et courant fort);
- Revêtement et Carrelage;
- Faux plafonds;
- Peinture;
- Protection incendie;
- Assainissement - V.R.D.

Les emplacements et les caractéristiques de ces opérations sont indiqués sur les pièces écrites et dessinées des rapports spécifiques.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Ministère de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, sis Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, Rond-point du CCF (Centre culturel français), 5e étage, portes 505 et 506, Tél.: (+242) 22 281 35 78 – B.P: 1127, Fax: (+242) 22 283 54 60 - Email: [contact@grandstravaux.org](mailto:contact@grandstravaux.org). et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, les jours ouvrables, du lundi à vendredi, de 9h00 à 14h30minutes, et le samedi, de 9h à 11h00, ou sur les sites: [www.grandstravaux.org](http://www.grandstravaux.org) ou [www.armpcongo.org](http://www.armpcongo.org).

5. Les exigences en matière de qualification sont:  
a. une note détaillée indiquant le personnel qualifié à affecter au projet;  
b. la liste du matériel à affecter au projet;

c. les attestations certifiées conformes de travaux similaires exécutés pendant les cinq dernières années, délivrées par les entités adjudicatrices. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation des travaux, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire;

d. la capacité d'accès aux crédits.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse suivante: Ministère de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, sis Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, Rond-point du CCF (Centre culturel français), 5e étage, portes 505 et 506, Tél.: (+242) 22 281 35 78 – B.P: 1127, Fax: (+242) 22 283 54 60, Email: [contact@grandstravaux.org](mailto:contact@grandstravaux.org), contre un paiement non remboursable d'Un million (1.000.000) francs CFA. Le mode de paiement sera soit par chèque, soit en espèces, soit par virement bancaire.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard, le 17 SEPTEMBRE 2015, à 13 heures 30 minutes. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le jour même, en présence des représentants des candidats présents, à l'adresse indiquée ci-dessus, à 14 heures 30 minutes.

8. Les offres devront comprendre une garantie d'offre d'un montant de vingt millions (20.000.000) de francs CFA.

9. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de soumission.

*Fait à Brazzaville, le 07 JUILLET 2015*

*La Coordonnatrice des  
marchés publics et de  
la réglementation,*

**Jacqueline Lydia MIKOLLO.-**

Vie politique

# Une nouvelle plateforme contre le changement de la Constitution: l'I.d.c

Une nouvelle plateforme opposée au changement de la Constitution du 20 janvier 2002 a vu le jour, à Brazzaville, le 1<sup>er</sup> août 2015. Dénommée I.d.c (Initiative pour la démocratie au Congo), elle a été lancée, lors de la cérémonie de signature de la convention relative à sa création, qui a réuni, au domicile de l'ancien ministre André Okombi-Salissa, le ministre Guy-Brice Parfait Kolélas, René Serge Blanchard Oba, le député Mabio Mavoungou-Zinga, Guy Maumba, Nicolas Kossalobade, Jean-Baptiste Bouboutou-Mbemba... Parmi les personnalités invitées, il y avait quelques représentants du Frocad (Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique), comme Paul-Marie Mpouélé et Clément Mierassa.

**D**éfendre la Constitution du 20 janvier 2002 est le cheval de bataille de la nouvelle plateforme dénommée I.d.c (Initiative pour la démocratie au Congo). Les dirigeants de cette plateforme, à savoir: André Okombi-Salissa, Guy-Brice Parfait Kolélas, Mabio Mavoungou-Zinga, Charles-Zacharie Bowao (actuellement en France), etc, estiment que le débat actuel sur la Constitution est «inopportun et irrationnel». Donnant lecture de la convention signée, Jean-Baptiste Bouboutou-Mbemba a déclaré que les membres fondateurs de cette plateforme s'engagent «à défendre l'esprit et la lettre de la Constitution du 20 janvier 2002, à consolider la paix, la démocratie et l'Etat de droit; à combattre l'injustice sous toutes ses formes; à œuvrer pour une société plus juste et non discriminatoire; à militer pour des élections libres et transparentes et l'alternance démocratique». En un mot, ils militent pour la préservation

de la Constitution et de la paix. Aussi se proposent-ils d'apaiser les tensions, d'éloigner les peurs et de réconcilier les extrêmes, par la non-violence. Les membres fondateurs de l'I.d.c ont appelé, par ailleurs, l'ensemble des acteurs œuvrant pour la démocratie, à unir leurs efforts, afin de donner, au Congo, sans recourir aux armes, la secousse nécessaire à l'ouverture des portes de l'avenir. Dans le communiqué final sanctionnant les travaux de cette rencontre, l'I.d.c invite les cadres politiques et administratifs, dans leur majorité, à créer les conditions d'une alternance politique pacifique, en 2016; à sceller une nouvelle synthèse républicaine consécutive à des débats même vifs, mais toujours conclusifs. Par ailleurs, elle exhorte toutes les autres plateformes poursuivant les mêmes objectifs à s'engager dans une convention nationale des démocrates congolais. «Les gouvernants, assis dans le



Les fondateurs de l'Idc suivant la lecture de la convention.



Les initiateurs détendus après la signature de la convention.

confort de l'exercice du pouvoir, se complaisent à considérer le bail de la mandature présidentielle comme étant ad vitam aeternam. Ils ont tort de croire que le peuple est anesthésié: le silence de nos compatriotes est un danger permanent qu'il faut conjurer absolument», rappelle l'I.d.c. Signalons que l'Initiative pour la démocratie au Congo regroupe partis politiques et associations (qui étaient

ou qui sont à la majorité), comme le M.c.d.d.i (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral), le M.s.d, le R.d.d, tout comme des individualités et personnalités politiques, comme: André Okombi-Salissa, le député du R.d.p.s, Mabio Mavoungou-Zinga.

Viclaire MALONGA

Raymond Timothée Makitha, président du Furc

## «Nous devons toujours aller vers l'apaisement, la discussion civilisée»

Le président du Furc (Front uni des républicains congolais), parti situé à l'opposition républicaine Raymond Timothée Makitha, a décidé de s'exprimer après le dialogue national de Sibiti, auquel il a pris part. Dans une interview exclusive qu'il nous a accordée, le président-fondateur du F.u.r.c parle de son parti et de la vie politique nationale.

\* Monsieur le président du F.u.r.c, quel a été le but de votre rencontre, la semaine dernière, avec vos militants?

\*\* Le but de notre rencontre avec les militants était de leur faire la restitution des conclusions du dialogue de Sibiti auquel j'ai pris part. Nous avons, également, saisi cette opportunité, pour redynamiser le parti. Parce que nous allons vers des périodes où les formations politiques, qui sont des laboratoires d'idées, auront beaucoup de travail, quant aux propositions à faire. Nous avons déjà mis nos organes de base un peu partout. Donc, nous allons avoir un grand rôle, pour essayer de modérer les réactions des uns et des autres. En essayant de faire de telle sorte que l'on propose des voies de sortie qui ne fassent pas de vagues.

J'étais très satisfait qu'au dialogue de Sibiti, on ait parlé de l'application stricte de la loi sur les partis, la loi de 2006. Parce que, nous avons constaté qu'il y a un laxisme dans ce sens-là. On se retrouve avec un nombre pléthorique de partis. Le Ministère de l'intérieur n'a peut-être pas toujours usé des prérogatives que lui donne la loi, pour faire de telle sorte qu'il n'y ait pas une telle prolifération.

\* Vous avez participé au dialogue national de Sibiti, certainement, que vous avez suivi les conclusions du dialogue alternatif organisé par l'opposition au quartier Diata, à Brazzaville, que retenez-vous de ces deux rencontres?

\*\* Notre point de vue est très clair: le dialogue alternatif a été organisé par nos amis de l'opposition, le Frocad et autres formations politiques. Nous avons dit la même chose au dialogue national de Sibiti: nous sommes opposés au changement de la Constitution. Maintenant, les nuances viennent de ce que les initiateurs du dialogue de Diata ont pensé qu'ils ne pourraient pas assister à un dialogue qui traiterait de deux thèmes, c'est-à-dire la gouvernance électorale et les réformes institutionnelles. Mais, nous avons, simplement, pensé qu'il fallait dialoguer avec d'autres compatriotes qui avaient d'autres points de vue sur les questions institutionnelles, afin de parvenir à un compromis. Ce qui n'a pas été le cas. D'ailleurs, vous avez suivi le communiqué final de Sibiti, il n'y a pas eu consensus.

\* Mais, alors, comment se présente la situation politique nationale, aujourd'hui?

\*\* La situation politique nationale, aujourd'hui, est quelque peu inquiétante, parce que je trouve qu'on s'énerve un peu de part et d'autre. Il y a des mots qui n'ont pas leur place dans la rhétorique politique. Parce que nous devons toujours aller vers l'apaisement, la discussion civilisée. Certaines perspectives qui sont tracées, par exemple, par les amis de l'opposition, ont été, clairement, balisées. Ils ont déclaré qu'ils utiliseraient tous les moyens légaux pour s'opposer au référendum.

Alors que certains membres de la majorité présidentielle ont commencé, presque avant le moment, de mener une campagne pour le «oui» au référendum, je pense qu'il faut que tout se calme et qu'on attende l'initiative du chef de l'Etat, pour qu'on réagisse conformément à nos règles d'apaisement et de convivialité. Parce qu'il n'y a pas de problème qui ne puisse pas trouver de solution.

\* On parle de plus en plus de la recomposition de la classe politique, comment appréciez-vous cette perspective?

\*\* La recomposition de la classe politique se dessine, parce qu'on pense qu'il arrive des moments, dans la vie des formations politiques ou de certaines individualités, de faire des choix, parce qu'on est à la croisée des chemins. C'est certain que les choix auxquels nous sommes confrontés, aujourd'hui, pourront être déterminants, quitte à ce que ceux qui sont déjà ensemble puissent ne plus faire leur chemin en toute intelligence, que de nouvelles amitiés se nouent, que les anciennes aient vécu. Tout ce que nous souhaitons, c'est que cela se fasse avec beaucoup d'intelligence, sans heurts, que les coalitions qui peuvent se réformer, demain, puissent l'être dans l'intérêt général.

\* Quelle est la place du F.u.r.c dans cette perspective?

\*\* Vous avez l'habitude de couvrir nos activités. Je l'ai toujours dit: par principe, les gouvernements d'union nationale sont inutiles. Parce que vous allez prendre des gens qui ont des projets de société différents, les mettre ensemble, c'est, peut-être, une bonne chose pour le ventre des uns et des autres. Mais, pour le développement du pays, pour l'évolution du pays, ce type de régimes n'a aucun effet sur la vie des populations. Cependant, il y a, peut-être, des périodes où on a vu, comme en 1991, qu'il faut réunir toutes les intelligences du pays, pour aller vers des choix communs, vers des réussites collectives. A ce moment-là, on examinera et on avisera.

Propos recueillis par Pascal Azad DOKO

Vie associative

# Mme Angèle Ilokibakima élue présidente

Les femmes ressortissantes du Pool, résidentes dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, membres de l'Association femmes leaders du Pool, créée à la faveur de la municipalisation accélérée du département du Pool, en 2012, et dirigée par Mme Anastasie Mackosso née Bou-taouakou-Missona, partenaire immédiate du C.c.a.s (Comité consultatif d'appui et de suivi de la municipalisation accélérée du Pool), se sont réunies en assemblée générale électorale, vendredi 31 juillet dernier, dans la salle polyvalente de l'hôtel F.I.M (François Luc Makosso), à Pointe-Noire.

**D**ans son liminaire qui a servi d'orientation, la présidente nationale de l'Association femmes leaders du Pool a rappelé que «notre association est plurielle, dans sa diversité, car les différences au lieu de nous diviser, doivent nous unir. Nous avons des femmes appartenant à plusieurs partis politiques: M.c.d.d.i, R.c, D.r.d, P.c.t, U.pa.d.s, Mar, R.d.p.s, R.d.d... Nous avons aussi des femmes maraichères, commerçantes, cadres, chefs d'entreprises. C'est vous dire que le seul parti qui doit nous régir, tous et toutes, s'appelle le Pool, et le plus grand parti s'appelle le Congo». Des travaux qui ont suivi, Mme Angèle Ilokibakima a été élue, à l'unanimité, par les trois cent neuf participantes, comme présidente interdépartementale de la section de ladite association, dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Dans son mot de remerciement, l'heureuse élue a

traduit sa joie et ses priorités. «C'est donc avec joie que je vais m'empresser d'exécuter ma mission, en collaboration avec tous les membres du bureau mis en place. Dans un premier temps, nous allons recueillir les suggestions et projets de nos membres, au cours d'une assemblée générale, et dans un second lieu, nous élaborerons notre projet d'activités qui sera soumis au bureau exécutif national. Notre mission consiste à faire participer l'Association femmes leaders du Pool Pointe-Noire/Kouilou, au développement de notre cher département du Pool et ainsi contribuer à l'épanouissement et à l'émergence de notre beau pays, le Congo». Félicitant les heureuses élues du bureau de la section, Mme Anastasie Mackosso, qui s'est dit



Angèle Ilokibakima.



La photo de famille des femmes leaders du Pool.

mission accomplie a mis à profit cette générale, pour faire la restitution du dialogue national sans inclusif tenue récemment, à Sibiti, du 13 au 17 juillet dernier, dans le département

de la Lékoumou. Signalons aussi qu'un comité d'honneur présidé, par Mme Clémence Niambi-Locko, a été également mis en place.

Equateur Denis NGUIMBI

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progrès

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA DELEGATION GENERALE  
AUX GRANDS TRAVAUX DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX COORDINATION DES MARCHES PUBLICS ET DE LA REGLEMENTATION  
DEPARTEMENT DE LA CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 016 – 2015/PR/MATDGGT/DGGT-CMPR**

«TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INSTALLATIONS TERMINALES DE L'AEROPORT DE NKAYI,  
DANS LE DEPARTEMENT DE LA BOUENZA»

1. Dans le cadre de la municipalisation accélérée du Département de la Bouenza, l'Etat Congolais entend, par le biais de la Délégation Générale aux Grands Travaux, Maître d'ouvrage délégué, réaliser les travaux de construction des installations terminales de l'aéroport de Nkayi, dans le Département de la Bouenza.

2. La Délégation Générale aux Grands Travaux sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants:

- terrassements - Gros œuvre;
- toiture-Etanchéité;
- menuiseries bois et Alu;
- plomberie sanitaire - Climatisation;
- électricité (courant faible et courant fort);
- revêtement et Carrelage;
- faux plafonds;
- peinture;
- protection incendie;
- assainissement - V.R.D

Ce projet inclut les travaux de génie civil, de plomberie sanitaire, de ferronnerie, de charpenterie, d'électricité, de climatisation, de peinture, de menuiserie bois et de l'aménagement extérieur, etc.

Le présent marché est à lot unique.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Ministère de

l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, sis Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, Rond-point du CCF (Centre culturel français), 5e étage, portes 505 et 506, Tél.: (+242) 22 281 47 13; B.P: 1127; Fax: (+242) 22 281 40 21; e-mail: [contact@grandstravaux.org](mailto:contact@grandstravaux.org) et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, les jours ouvrables, de lundi à vendredi, de 9h00 à 14h30, et le samedi, de 9h00 à 11h00, ou sur les sites:

[www.grandstravaux.org](http://www.grandstravaux.org) et [www.armpcongo.org](http://www.armpcongo.org).

4. Les exigences en matière de qualification sont:

- a. une note détaillée indiquant le personnel qualifié à affecter au projet;
- b. la liste du matériel à affecter au projet;
- c. les attestations certifiées conformes des travaux

similaires exécutés pendant les cinq dernières années, délivrées par les entités adjudicatrices;

d. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation des travaux, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire;

e. la capacité d'accès aux crédits.

Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après:

Ministère de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, sis Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, Rond-point du CCF (Centre culturel français), 5e étage, portes 505 et 506, Tél.: (+242) 22 281 47 13; B.P: 1127; Fax: (+242) 22 281 40 21, Email: [contact@grandstravaux.org](mailto:contact@grandstravaux.org), contre un paiement non remboursable d'un million (1.000.000) francs CFA. Le mode de paiement sera soit par chèque certifié, soit en espèces.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après: Ministère de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, sis Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, Rond-point du CCF (Centre culturel français), 5e étage, portes 505 et 506, au plus tard, le 16 SEPTEMBRE 2015, à 13 heures 30 minutes.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le jour même, en présence des représentants des candidats présents, à l'adresse indiquée ci-dessus, à 14 heures 30 minutes. Les offres devront comprendre une garantie d'offre d'un montant de vingt millions (20.000.000) Francs CFA.

7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de soumission.

*Fait à Brazzaville, le 22 JUILLET 2015*

La Coordonnatrice des marchés publics et de la réglementation,

**Jacqueline Lydia MIKOLLO.-**

56<sup>e</sup> anniversaire de l'orchestre Les Bantous de la capitale

## Les «Bakolo mboka» ont enflammé la Préfecture de Brazzaville

Afin de marquer d'une pierre blanche les 56 ans de sa fondation, les membres de l'orchestre Les Bantous de la capitale, «Bakolo mboka» (littéralement les propriétaires du pays), ont prévu deux concerts, à Brazzaville. Le premier a eu lieu, le mercredi 5 août 2015, dans la salle de la Préfecture de Brazzaville. Sous le regard admiratif, entre autres, du directeur de cabinet du ministre de la culture et des arts, Jean-Paul Célestin Akoulafoua-Mvoula, de la représentante de l'Oms au Congo, Dr Fatoumatou Binta Diallo, et de plusieurs inconditionnels de cet ensemble musical aux destinées de laquelle préside Dieudonné Loussakou, surnommé Moïse.

Le concert du mythique ensemble musical congolais, à la Préfecture de Brazzaville, a tenu toutes ses promesses. Seule ombre au tableau: une sonorisation qui a montré quelques faiblesses (les artistes n'ayant pas eu assez de temps pour faire la balance) et une coupure partielle d'électricité ayant interrompu le spectacle, pendant une dizaine de minutes. Dans son mot de circonstance, Dieudonné Loussakou a reconnu que le 5 août 2015 est un grand jour pour son groupe, considéré comme l'Aragon du Congo. «Témoin de l'histoire post-coloniale de notre pays, l'orchestre Les Bantous de la capitale est devenu le plus ancien du Congo, et même des deux Congo, donc, un orchestre mythique, légendaire. L'orchestre Les Bantous de la capitale a résisté, pour autant dire, aux turbulences de l'histoire. Il se veut une transition entre l'ancienne génération et la nouvelle. Nous pouvons nous permettre d'être fiers de cet orchestre, qui a su représenter, dans presque tous les continents, le souffle de la musique congolaise», a-t-il affirmé. Avant de rendre hommage aux deux octogénaires, fondateurs de l'orchestre, encore en vie: Kouka Célestin Célio (qui manquait à l'appel, parce que rongé par la maladie), et Ganga Edouard Edo, présent. «Je sollicite un élan de cœur et de générosité envers ces deux vieux, la recon-

naissance de la nation, parce que, sans eux, les Bantous ne devraient pas être ici», a lancé Dieudonné Loussakou. Après quoi, Médard Milanidou, alias Ya Mémé, journaliste, chroniqueur musical, a rendu un «hommage personnel» aux Bantous de la capitale. Un ensemble musical qui a su «accompagner la vie de ses contemporains, et dont l'influence incontestable s'est étendue bien au-delà du Congo». Ya Mémé a aussi rappelé la première prestation des Bantous de la capitale, le 15 août 1959, au bar Faignond, à Poto-Poto. Devant un «public nombreux, enthousiaste, difficile à contenir, qui assiste, avec admiration, aux nouvelles formes musicales apportées par neuf enfants prodiges»: Jean Serge Essous (clarinette et saxo), Edouard Nganga Edo, Célestin Kouka Célio (chant), Daniel Loubelo Delalune (guitare basse), Dicky Baroza (guitare solo), Jacques Dignos (guitare accompagnement), Saturnin Pandi Ben (tumba), André Aribot (drums) et Damiens Evongo (maracas). «Les Bantous de la capitale, à mon humble avis, est notre patrimoine, notre conscience nationale, que toutes les intempéries naturelles ou celles causées par la bêtise humaine n'ont pas emporté», a-t-il soutenu. S'en est suivi le show, qui a commencé à 20 heures pétantes et a pris fin, à 22h15. Kabako Lambert, Edo Ganga, et Passi Ngongo Mer-



mans n'étant pas montés sur scène, les treize poulains de Dieudonné Loussakou: Fred, Makirimbia, Ricky Siméon, Simon Mangouani, et consort, tous tirés à quatre épingles, ont exécuté une dizaine de chansons de leur ancien et nouveau répertoire, parmi lesquelles: Eve, Rosalie, Comité bantou, Limbissa nga ko, Aïe Aïe la vie, Mama na pesi yo merci, Christina, Masua, Nako tika te, et Mama Alphonsine. A la satisfaction du public et de leur président. «Ce sont les sentiments de joie qui m'animent, parce qu'on a atteint l'objectif: utiliser notre propre matériel flambant neuf, drainer une

foule immense, et évaluer nos performances. Et tout ça, c'est avec satisfaction que je quitte ce spectacle, mais nous devons travailler davantage, afin de mieux faire. Nous sommes très contents, et on ne peut pas trop demander», a affirmé, à la fin du spectacle, Dieudonné Loussakou. Après la Préfecture, Les Bantous prennent date avec leur public, pour le dimanche 9 août prochain, au bar «La détente», à Bacongo.

Véran Carrhol  
YANGA

Sape (Société des ambassadeurs et des personnes élégantes)

## Hamed Yala entend mettre en exergue la gent féminine

L'annonce a été faite, jeudi 30 juillet dernier, à l'occasion d'un show de presse que cet adepte de la Sape a animé, au restaurant «La bonne humeur», à Poto-Poto, le 3<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville. Show au cours duquel ce sapeur congolais, dit Empereur en croco, a profité de présenter à la presse sa fortune vestimentaire, qui, selon lui, est estimée à des centaines de millions de F. Cfa. Cette fortune est constituée, essentiellement, de sept blousons et dix paires bottes en croco et en python, ainsi que des bijoux en or massif, d'une valeur de 20 millions de F. Cfa.

Hamed Yala a, tout d'abord, expliqué les raisons d'organisation de l'événement dénommé: sapelogie féminine, dont la première édition aura lieu, le samedi 8 août 2015, à l'esplanade de la Préfecture de Brazzaville. Pour lui, «sapelogie féminine, parce que la beauté, l'élégance est, souvent, exprimée au féminin. Avant la naissance du mouvement de la Sape, comme tel, les femmes avaient, déjà, commencé avec la Sape. Malheureusement, on n'a, souvent, pas tendance à les avoir, alors qu'elles sont là. En réalité, les femmes sapent même plus que les hommes. Cela se remarque par la panoplie d'habits qu'elles présentent, pendant les manifestations». A cela, a-t-il ajouté, «concernant la Sape, on remarque,

généralement, que ce ne sont que les hommes qui prennent le dessus, qui s'expriment, et non les femmes. Nous voulons donc, au travers de cet événement, avec l'émergence du genre, valoriser la femme, lui donner sa place, car elle fait partie de cette société des sapeurs. Sachant que sapeur n'est qu'une qualification, lorsqu'on est bien habillé. Et, les femmes s'habillent tous les jours aussi bien que les hommes. Et on a voulu, pour une fois, leur donner une tribune, où elles vont nous présenter la Sape au féminin». Par ailleurs, toutes les femmes désireuses de participer à cette première édition de la Sape au féminin ont été conviées à se faire enregistrer au bar Baba boum, à Bacongo, le deuxième arron-



dissement de la ville-capitale congolaise, le samedi 1<sup>er</sup> août dernier. Comme les Etats-Unis qui sont la première puissance militaire, Hamed Yala, au regard de sa puissance vestimentaire, estime qu'il constitue les Etats-Unis de la Sape. Car, on retrouve, dans son dressing, sept blousons en croco auxquels il a attribué les noms de quelques armes militaires des Etats-Unis: le char Abraham, l'hélicoptère Apache, le missile Thomas Hawk, la liste n'est pas exhaustive. Dix bottes en croco et en python, de couleurs différentes. Ce qui, effecti-

vement, reflète sa puissance vestimentaire. A l'entendre, ce ne sont pas les costumes qui font un sapeur. C'est, plutôt, la valeur des articles qu'il a. Or, selon lui, il est seul à avoir cette quantité d'articles impressionnants suscités. En tant qu'organisateur de la «Sape au féminin», Hamed Yala invite le public à être nombreux à l'esplanade de la Préfecture, le 8 août prochain, où il exposera son arsenal vestimentaire, à l'occasion de cet événement.

Marcellin MOUZITA  
MOUKOUAMOU

Après son élection comme Miss Congo 2015

## Michelle Yako à l'usine d'assemblage de téléphones «Elikia»

Couronnée, dimanche 26 juillet 2015, lors de la 18<sup>e</sup> édition de l'élection Miss Congo, Michelle Yako était, jeudi 30 juillet dernier, dans les murs de l'usine d'assemblage des téléphones de marque Elikia, que la société Vmk, aux destinées de laquelle préside Véronique Mankou, montera, dorénavant, à Brazzaville, grâce notamment à des pièces fabriquées en Chine.



Les Miss échangeant avec Verone Mankou.



Pendant la visite guidée dans l'atelier d'assemblage des téléphones Elikia.

C'est en compagnie de Pupuce Ngala Ibata Mouetoukouenda, présidente du Comico (Comité Miss Congo), de Reinn Mahoungou (Kouilou) et Gracia Ikosso (Pointe-Noire), respectivement première et deuxième dauphine de l'élection Miss Congo, et de la Miss élégance 2015, Grâce Ibakoko (Niari), que Michelle Yako a découvert les sections empaquetages, soudage, collage, contrôle de qualité, pesage et assurance qualité de l'usine d'assemblage des smartphones Elikia. Une merveille qui ne laisse pas sans commentaire Michelle Yako et Pupuce Ngala Mouetoukouenda Ibata. «Tout ce que j'ai vu, ça m'a vraiment marqué. Il faut faire confiance aux Congolais. Je demande à Véronique Mankou de continuer dans ce qu'il fait, et de mener toujours de bonnes actions», a déclaré la Miss Congo 2015, qui affirme que les produits Vmk sont de qualité. «On doit apprendre à consommer les produits locaux, ce qui vient du pays. Si l'on veut connaître une croissance, il faut, d'abord, commencer à consommer et à aimer ce que nous faisons et ce que nous sommes. Aujourd'hui, la France fait des campagnes pour que les Français consomment ce qui est produit par les Français. On doit arrêter d'être complexés. C'est une fierté d'avoir un entrepreneur congolais aussi jeune et avoir un bijou. C'est la raison pour laquelle, le Comité Miss Congo a voulu associer l'image Vmk au Comité Miss Congo. Miss Congo est nationale. Et lui, c'est un homme qui représente la jeunesse congolaise et la relève», a indiqué la présidente du Comité Miss Congo.

Véronique Mankou a, de son côté, tendu la main aux «ambassadrices» du charme: «Peut-être qu'après votre mandat, on aura des ambassadrices du Congo dans notre équipe qui est appelée à grandir.»

## Une bourse d'études pour Dorcas Ganghas

A défaut d'une écharpe rayonnante, la bourse d'études. La candidate malheureuse de l'élection Miss Congo 2015, le dimanche 26 juillet, à l'hôtel Olympic palace, à Brazzaville, Dorcas Ganghas, encore sous le choc de la déception, peut, à présent, sécher ses larmes. La jeune étudiante congolaise se console avec une bourse locale d'études offerte par Véronique Mankou, président directeur général de la société Vmk, œuvrant dans le secteur des technologies de l'information et de la communication. En effet, pendant une année, la formation en réseaux et télécommunication de Dorcas Ganghas sera financée par cette société, qui fait parler dans le monde l'économie numérique au Congo. Une présence envisagée sur toute l'étendue du territoire national. «On est à Nkayi, à Dolisie. On va ouvrir à Ouesso. Bientôt aussi, à Impfondo, annonce, le Président directeur général de Vmk. On est en Chine, au Congo, en Côte d'Ivoire. Le dynamisme a toujours été le critère pour intégrer notre équipe. On a travaillé dur pour en arriver là...», a affirmé Véronique Mankou.

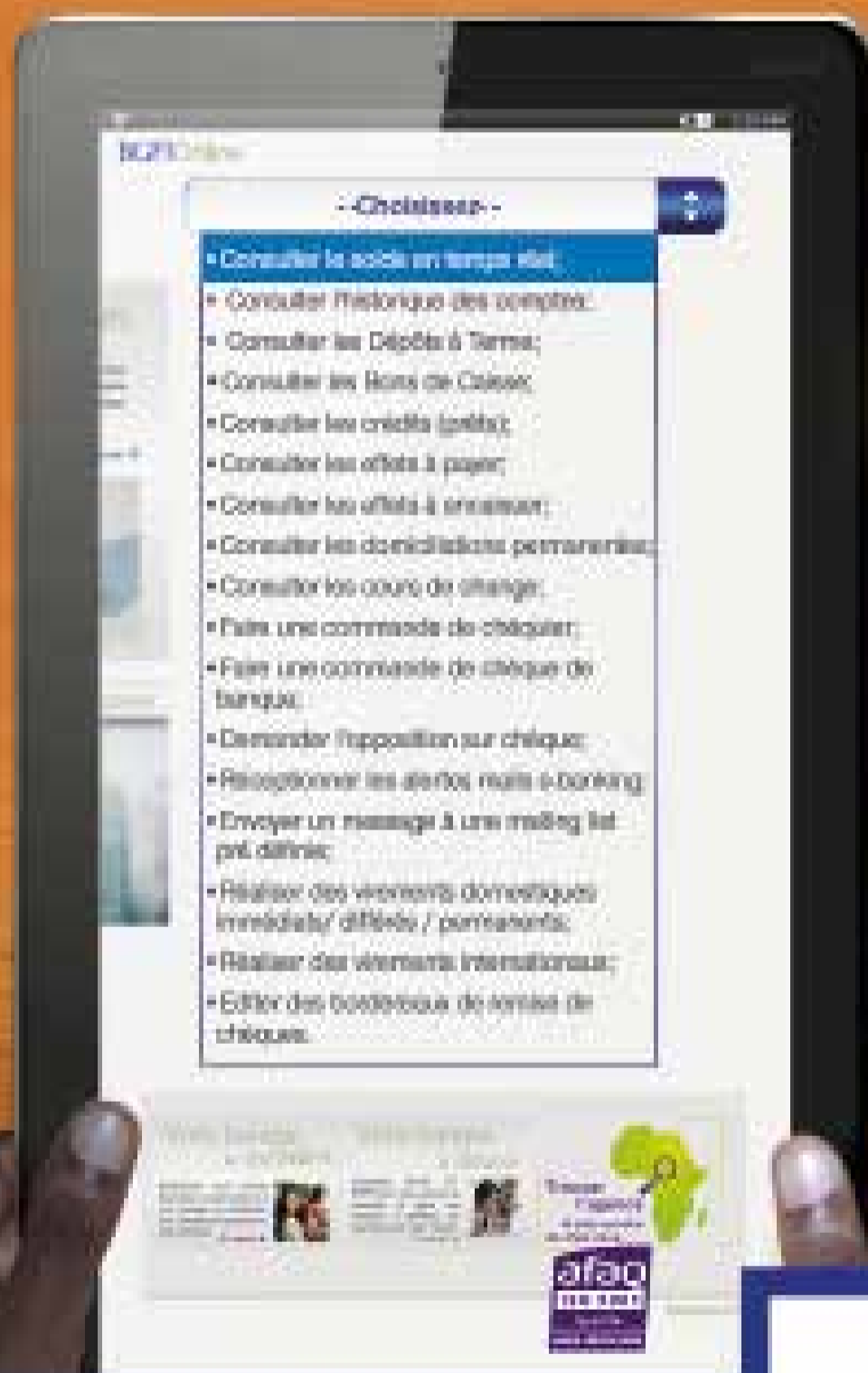
La visite de Michelle Yako dans les installations de la société Vmk, à Brazzaville, signalons-le, s'est tenue, alors que le calendrier de travail de la jeune Congolaise resplendissante reste à établir.

Hordel BIAKORO-MALONGA.

# Nouveau BGFIOline

Entreprises & Particuliers  
Institutionnels & Professionnels  
Votre service banque en ligne a évolué

## Je deviens mon propre banquier.



Offres soumises à approbation.

BGFIOline est votre service de banque à distance qui vous permet de gérer vos comptes par Internet via notre site protégé : [www.bgfionline.com](http://www.bgfionline.com)

Dans un souci d'efficacité permanente et toujours pour vous offrir le meilleur, BGFIOline se dote de nouvelles fonctionnalités dont la consultation de votre solde et du détail de vos opérations en temps réel.

Tel : +243 20 844 40 84/20 844 80 22  
+243 20 844 40 84/20 844 80 22  
Fax : +243 20 204 00 90/98  
Email : [reception@bfgi.com](mailto:reception@bfgi.com)

[www.bgfi.com](http://www.bgfi.com)



**BGFI Bank**  
Votre partenaire pour l'avenir

## Cyclisme

## Pour Laurent Bezault, «rien ne remplace la pratique»

Au terme de la formation des membres du jury des épreuves cyclistes des 11<sup>es</sup> Jeux africains qu'il a assurée, du 28 au 31 juillet 2015, à Brazzaville, l'expert U.c.i, Laurent Bezault, a affirmé sa volonté de soutenir la Fécoy (Fédération congolaise de cyclisme) pour le développement de la discipline au Congo. «Il faut organiser des épreuves, créer des activités, sinon vous n'allez pas intéresser les jeunes», a déclaré Laurent Bezault, après la clôture de la formation dispensée aux dix-neuf officiels techniques congolais appelés à faire partie du jury des épreuves de cyclisme, en appoint de ceux retenus par la C.a.c (Confédération africaine de cyclisme).

L'expert français a fait part de son engagement, aux côtés des dirigeants fédéraux, quant à la promotion du cyclisme au Congo, à travers la mise en place d'une stratégie basée sur la formation des techniciens et des dirigeants, mais aussi la possibilité de créer un tour national qui, à terme, pourrait devenir un tour international. «J'ai rencontré des gens intéressés, passionnés, très attentifs et à l'écoute. Mais, j'ai



Laurent Bezault (à l'extrême droite) s'est engagé à soutenir davantage le cyclisme au Congo.

noté un manque de pratique, l'absence d'épreuves. Or rien ne remplace la pratique. Après les Jeux, le cyclisme congolais doit rester dans cette dynamique. (...) Un tour national, par exemple, serait un élément moteur pour tirer tout le monde. Il est nécessaire de travailler sur ce projet. Le Congo a les moyens d'organiser un tour cycliste», a-t-il précisé.

De son côté, le président de la fédération, Iloy Bokoko, a

mis en exergue la politique entreprise par son instance, en misant, essentiellement, sur la formation de ses jeunes athlètes, en vue des Jeux africains. «Quatre d'entre eux partent en Afrique du Sud, pour un camp de formation. Mais, nous sommes toujours confrontés au problème d'absence de matériel. Les nouveaux vélos de compétition sont arrivés, mais pas encore dédouanés. Nos cyclistes risquent de ne

découvrir leurs nouveaux vélos qu'à l'orée des épreuves», a-t-il déploré.

Quant à Marie-José Prudence Ampat Massikini, il est préoccupé par l'après Jeux africains. «Il faut continuer à faire vivre le cyclisme. Il faut encourager la naissance des clubs et j'invite les sponsors à prendre les courses et les événements de cyclisme.»

G.M.

### Football

#### Le Roy fait la détection en France

Le sélectionneur national des Diables-Rouges, Claude Le Roy, organise, depuis mercredi 5 août et ce jusqu'au vendredi 7 août, à Paris, un stage de détection des Congolais évoluant en Europe. Pour ce premier test, il a réuni vingt joueurs, la plupart des binationaux. A l'issue de celui-ci, certains joueurs seront convoqués pour faire partie l'équipe des U-23 des Diables-Rouges qui participera aux Jeux africains, voire aux futures échéances avec les équipes nationales juniors et même seniors. L'un des objectifs de Claude Le Roy est d'encourager, également, ces jeunes congolais à jouer pour leur pays d'origine, au lieu d'attendre une hypothétique sélection en équipe de France, de Belgique ou d'ailleurs. Il était prévu un match test, jeudi 6 août, contre Viry-Châtillon (Division 4).

### Sport tennis

## La jeunesse au rendez-vous de son destin

Comme chaque année, la plateforme horizon 2025, dont le coordonnateur national est Bienvenu Hondolo, organise, à l'esplanade de l'hôtel Elais, un stage international d'initiation au tennis et au basket-ball, à l'intention des enfants dont l'âge oscille entre quatre et vingt ans. Cette année, c'est la 15<sup>e</sup> édition. Elle a débuté, officiellement, le 11 juillet 2015, et se tient sous le thème: «La jeunesse congolaise au rendez-vous des jeux africains Brazzaville 2015»

Plus de 142 bambins, de diverses nationalités, prennent part à ce stage d'initiation. «Le sport unis les peuples, dit un adage populaire. Il a toujours été un élément essentiel pour favoriser le brassage et le renforcement des liens entre praticiens. Le sport est gage d'un mieux-être, d'une intériorisation de l'effort, du respect du bien commun. A travers ce stage vacance, les enfants vont mieux se découvrir et se connaître. Ils seront des citoyens responsables à part entière de la société. En plus, on ne naît pas champion, il faut, plutôt, commencer la pratique du sport dès le bas âge, si on veut aller au firmament de la gloire», a déclaré Bienvenu Hondolo, l'initiateur du stage.

L'innovation apportée à l'édition 2015 est l'introduction du mini-basket, des jeux ludiques, d'adresse et la lecture. «J'ai voulu donner le goût aux enfants de pratiquer le tennis et le basket, ces deux disciplines, et les empêcher de baigner dans l'oisiveté, en cette période de vacance».



Les enfants attendant d'être initiés au tennis

Rappelons que "Horizon 2025" est une plate-forme des jeunes acteurs de la vie publique et sociale du Congo dont le siège est à Pointe-Noire. Le stage

prendra fin le 1er septembre prochain.

Equateur Denis NGUIMBI



Le C.o.j.a (Comité d'organisation des 11<sup>es</sup> Jeux africains) a, maintenant, moins d'un mois pour convaincre. Dans la dernière ligne droite, il ne reste plus aux commissions spécialisées, qu'à peaufiner les derniers détails. La commission presse, information et communication assume la lourde

### Coja

## La presse sera choyée

responsabilité d'organiser le séjour des journalistes, d'assurer leur encadrement et de veiller à leur donner les meilleures conditions de travail possibles. Rien ne sera négligé pour que les hôtes du Congo ne rencontrent aucune difficulté dans l'accomplissement de leur tâche, tout au long de ces Jeux africains. Des hôtels réquisitionnés seront proposés aux journalistes étrangers, pour leur hébergement. On veillera à ce qu'ils soient dotés, chacun, de moyens de communi-

cation modernes. Pour collecter l'information relative à l'évolution de l'ensemble des épreuves et les diffuser en temps réel. La gestion des Jeux sera informatisée et un réseau intranet devant relier les divers tribunes de presse est en voie d'être mis sur pied.

Le complexe sportif de la Concorde (à Kintélé), centre névralgique des Jeux, est équipé d'un centre de presse ultra-moderne, afin d'éviter tout déplacement inutile aux journalistes. Bâtiment de trois

## Il y a cinquante ans Les 1<sup>ers</sup> Jeux africains au jour le jour

Notre chronique sur le rappel historique des temps forts des Premiers Jeux continentaux, organisés du 18 au 25 juillet 1965, à Brazzaville, se poursuit. Aujourd'hui, la troisième journée des compétitions.

Mercredi 21 juillet 1965. La journée est consacrée aux éliminatoires d'athlétisme, aux finales du lancement du poids et du saut en longueur (dames). Les conditions matérielles et atmosphériques, peu favorables, n'ont que fort peu gêné les athlètes.

### Admirable et comique

La grande sensation du jour est, l'on s'en doute, l'épreuve du 5000m à laquelle participe l'étonnant Kenyan Kipchonge Keino. L'athlète a un côté à la fois admirable et comique. C'est coiffé de sa casquette jaune que Keino s'élance de sa longue foulée élastique, sans même se préoccuper de ses concurrents (...). Aujourd'hui, Keino est parti dans la série du 5000m sur des bases encore très élevées. Il prend, résolument, la tête et sème, très vite, ses concurrents. Pourtant, il se plaignait encore, avant l'épreuve, de maux de tête. Son entraîneur, le jeune Anglais de 30 ans, John Veizia, lui fait signe de baisser l'allure, de crainte qu'il ne tombe sérieusement malade à la suite d'un effort excessif et somme toute inutile. Keino obéit et se contente de 13'38"! Tous les spécialistes commencent à croire que le record du monde sera sérieusement menacé, si «Kep» se trouve complètement rétabli pour les finales. Pensez que dans cette série du 5000m, l'athlète kenyan a couvert les 3 miles en 13'13" et les 4km en 10'55"4. Mais, il avait bouclé son premier kilomètre en 2'34"3, au grand effroi de son entraîneur qui, à grands gestes de la main, lui demandait de ralentir!

### 400 et 800 m à deux heures d'intervalle

Quant à Kiprugut, l'autre Kenyan aussi infatigable que Keino, il a couru, à deux heures d'intervalle, les 400 et 800m. Ce qui est remarquable, chez cet athlète, c'est, incontestablement, sa facilité d'accélération. Il en a donné la preuve dans la série du 800m. N'ayant pas entendu l'ordre du starter, il est le dernier à prendre le départ. Ce handicap, pour lui, semble banal, car sur 100m, il arrive à doubler tous ses concurrents et à prendre la tête. En 1'51", et sans forcer, il termine la course, se qualifiant ainsi pour les finales. Et c'est deux heures après – fait incroyable – qu'il revient pour gagner, en 47"7, l'épreuve du 400m.

Mais, le festival kenyan ne s'arrête pas à ce «doublé». Sur 400m haies, Songok et Sang gagnent effort apparent. Il faut également souligner la brillante réussite du Sénégalais Gakou, qui, dans la série du 400m, se qualifie en 48"4 pour les finales. Le 400m haies met en évidence un autre Sénégalais, Sarr.

### Il tombe, se relève et...se qualifie

Un fait étonnant reste à signaler dans la demi-finale du 800m remportée, comme indiqué plus haut, par le Kenyan Kiprugut. 200m après le départ, un autre Kenyan, Francis, fait une chute. Le Tchadien Ahmed Issa, qui le suit, ne peut l'éviter et blesse Francis d'un coup de pointe à la cuisse. Le Kenyan perd une bonne dizaine de mètres, mais se relève, rattrape ses concurrents, attaque et se qualifie pour les finales. Décidément, les coureurs kenyans n'ont pas fini d'étonner! L'athlétisme a connu, aujourd'hui, sa première distribution de récompenses. La première médaille d'or est revenue à l'Ivoirien Kragbé, avec un lancer de 16,32m.

### Un grand champion parmi les spectateurs

Kragbé Ségui a nettement dominé tous ses concurrents et, notamment, l'Egyptien Marhous (médaille d'argent, avec 14,87m) et l'Ougandais Yovan (médaille de bronze avec 14,84m). Kragbé qui est, également, un excellent lanceur du disque, peut valoir à la Côte d'Ivoire, dans cette discipline une autre médaille. Quant à la finale du saut en longueur (dames), c'est la Ghanéenne Annum qui, avec un magnifique bond de 5,63m, souffle la médaille d'or à la Nigérienne Osuagwy (médaille d'argent avec un saut de 5,34m). L'Ougandaise Nakissoni, avec 5,22mn, remporte la médaille de bronze. Mais, parmi les milliers de spectateurs qui des gradins, ne ménagent pas leurs applaudissements aux athlètes, se trouve un grand athlète très connu: l'Ethiopien Abébé Bikila. Le double champion olympique du marathon déplore la non-inscription du 10.000m au programme des premiers Jeux africains: «Je regrette de n'être que simple spectateur – sur 5000m, je ne fais pas le poids- car je constate que la température qui règne à Brazzaville n'est nullement excessive. Il fait, ici, moins chaud qu'à Rome. Et je ne comprends pas que le 10.000m et le marathon aient été écartés du programme», déclare-t-il.

(A suivre/Source: Sport-Mondial)

conseils concernant l'emplacement de la tribune de presse du grand stade de football de Kintélé. En principe, dans ce genre d'événements, son emplacement doit se situer à une hauteur du terrain permettant une bonne visibilité, et elle doit être équipée de pupitres reliés aux divers moyens de communications disponibles: téléphones, internet, etc. Il faut un nombre important de positions commentateurs, voire plus, tout dépendant du nombre de journalistes accrédités. Tout sera fait pour que la couverture médiatique des 11<sup>es</sup> Jeux africains soit exceptionnelle.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU



**BUROTOP IRIS,**  
Distributeur officiel  
en Afrique centrale.

**BUROTOP IRIS**  
**APC**  
by Schneider Electric

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



**RICOH**

N°1 Mondial  
en solutions d'impression

**BUROTOP IRIS**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



**BUROTOP IRIS**  
www.burotopiris.com

**Ordinateur de Bureau Reconditionné  
+ imprimante HP 1516 multifonction couleur**

Windows installé  
Compatible ANDROID/APPLE

**+ à 99.000 FCFA/HT**

\*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56



**BUROTOP IRIS** **SAMSUNG**

**les bourrages de papier  
vous coûtent plus cher que le papier lui-même,  
Essayez les imprimantes SAMSUNG  
avec la technologie Anti-bourrage**

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tél: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56